



# LE PLAN BLEU, "UN SEMEUR D'AVENIRS MEDITERRANEENS"

Cadre d'intervention 2007-2015  
Document de travail



Plan Bleu  
Centre d'activités  
régionales

Sophia Antipolis,  
Février 2007

# Cadre d'intervention 2007-2015

<b>1. Rappel des principales problématiques régionales .....</b>	<b>1</b>
1.1 Problématiques sociales.....	1
1.2 Problématiques économiques.....	1
1.3 Problématiques environnementales.....	2
<b>2. Les orientations stratégiques du Plan Bleu .....</b>	<b>2</b>
2.1 Quatre objectifs .....	3
2.2 Thématiques prioritaires.....	4
2.3 Echancier de moyen terme .....	5
2.4 Publications du Plan Bleu .....	5
<b>3. Les interventions retenues .....</b>	<b>6</b>
3.1 Observation de l'environnement et du développement durable en Méditerranée .....	6
3.1.1 Système d'Information Méditerranéen sur l'Environnement et le Développement Durable (SIMEDD).....	6
3.1.2 Suivi des « performances » des pays en matière de développement durable.....	9
3.2 Méthodes et outils au service des Approches territoriales .....	11
3.3 Interventions thématiques .....	12
3.3.1 Gestion de la demande en eau .....	12
3.3.2 Energie .....	17
3.3.3 Transport .....	21
3.3.4 Tourisme .....	24
3.3.5 Ecosystèmes forestiers.....	28
3.3.6 Espace littoral.....	32
3.3.7 Espace rural .....	36
3.3.8 Espace urbain .....	40
3.3.9 La gestion des déchets municipaux.....	44
<b>4. Les partenariats.....</b>	<b>47</b>
4.1 Institutions onusiennes.....	47
4.2 Institutions européennes.....	48
4.3 Institutions bilatérales.....	48
4.4 Acteurs non institutionnels.....	49
<b>Annexe : Tableau consolidé des productions.....</b>	<b>50</b>

L'espace méditerranéen est un espace en mutation dont les trajectoires d'évolution restent encore largement incertaines. Dans son dernier rapport de prospective sur l'environnement et le développement en Méditerranée, le Plan Bleu a, ainsi, souligné que si les tendances actuellement à l'œuvre dans la région étaient non durables des scénarios alternatifs restaient possibles. Ce cadre d'intervention qui décline les orientations retenues dans le Document d'Orientations Stratégiques a pour ambition de favoriser l'adoption de ces scénarios.

## 1. Rappel des principales problématiques régionales

La Méditerranée se distingue des autres régions du monde par des caractéristiques propres.

C'est d'abord une « Ecorégion » aux spécificités géographiques et historiques marquées, porteuse d'un patrimoine naturel et culturel riche et diversifié. Mais c'est aussi une zone de contact, de fracture entre le Nord et le Sud où subsistent des zones de conflits. C'est enfin un espace d'échanges dont la stabilité et la prospérité dépendront de la capacité des acteurs à imaginer collectivement un avenir forcément commun.

### 1.1 Problématiques sociales

Au plan social, la Méditerranée vit actuellement une véritable transition démographique ponctuée par un vieillissement au Nord et une demande croissante d'emplois au Sud. Si les 22 pays et territoires riverains comptaient 427 millions d'habitants en 2000, ce sont 96 millions supplémentaires qui sont attendus dans la région d'ici 2025 dont 32 millions dans les seules régions côtières ce qui devrait porter à 174 millions leur population totale. Mais ces évolutions toucheront différemment les pays du Nord (PNM) et du Sud et de l'Est (PSEM) de la Méditerranée. C'est, en effet, dans ces derniers que s'observera l'essentiel de l'accroissement démographique qui amènera la population totale des 10 pays concernés de 234 millions d'habitants à 326 millions d'habitants avec une proportion de 22%, certes en diminution mais toujours forte, de jeunes de moins de quinze ans. De même, la population méditerranéenne sera de plus en plus urbaine et concentrée dans les régions côtières. Ces tendances auront, bien entendu, un fort impact sur le développement humain qui mesuré selon l'Indicateur de Développement Humain (IDH) donne, avec une valeur légèrement supérieure à 0,8 en 2004, une place honorable à la Méditerranée dans le classement des régions du monde. Ce classement ne doit cependant pas occulter les fortes disparités subsistant entre les pays puisque les 8 pays membres de l'Union européenne ou en cours d'accession ainsi qu'Israël ont un IDH supérieur à 0,8 et se situent dans la catégorie des 63 pays à IDH élevé tandis que les autres avec un IDH inférieur à 0,8 relèvent de la catégorie des pays à IDH moyen.

### 1.2 Problématiques économiques

Au plan économique, la Méditerranée représentait en 2004 environ 13% du PIB mondial exprimé en parité de pouvoir d'achat et à prix constants 2000, soit environ 4 000 milliards \$ et un PIB per capita voisin de 13 000 \$. Mais ces données brutes masquent une réalité fortement contrastée. Les pays du Nord (PNM) contribuent en effet pour plus de 83 % au PIB régional tandis que ceux de l'Est et du Sud (PSEM) en représentent seulement 17%. En terme de revenu par habitant l'écart entre ces deux groupes de pays reste important puisque le premier affiche, en moyenne, des revenus par habitant supérieurs à 23000 \$ quand ceux du second restent en dessous des 6000 \$.

Avec une croissance régionale estimée à 2,8 % en 2004, la performance globale de la Méditerranée est, par ailleurs, décevante au regard des résultats affichés par d'autres régions du monde même si les PSEM font, en la matière et avec un résultat de 6 %, bien mieux que ceux du Nord (2,2%). Il reste que les économies des pays de l'Est et du Sud demeurent, à quelques rares exceptions, handicapées par une excessive spécialisation, une difficulté récurrente à employer une main d'œuvre jeune et nombreuse et à engager les indispensables réformes structurelles qu'appelle l'ouverture à un marché globalisé. Dans ce contexte, la coexistence d'un sous ensemble européen puissant, de plus en plus large et intégré et d'un groupe de pays échangeant activement avec lui mais cherchant encore des regroupements structurants lui permettant de véritablement peser sur les affaires régionales est porteuse de risques que le Partenariat euro-méditerranéen, en cours de construction, n'a pas totalement estompés.

### 1.3 Problématiques environnementales

Au plan environnemental, la Méditerranée est traditionnellement une région vulnérable aux risques naturels et les événements sismiques le rappellent régulièrement et cruellement. Mais la Méditerranée va devoir aussi s'adapter aux bouleversements résultant du changement climatique annoncé. Les perspectives dessinées par les experts du GIEC début 2007, plus pessimistes que les prévisions antérieures puisque n'excluant pas une augmentation de 4° de la température moyenne au cours du siècle, sont de ce point de vue, éclairantes. Leur réalisation aurait en Méditerranée des incidences particulièrement fortes tant en termes spatial puisque l'élévation du niveau de la mer pourrait substantiellement modifier le trait de côte que d'organisation sociale et de spécialisation économique. Mais, au delà, c'est également le coût environnemental des modèles de développement actuellement mis en œuvre qu'il conviendrait de mieux mesurer et d'atténuer. La pression sur les ressources naturelles marines et terrestres résultant de l'accroissement démographique, de l'urbanisation croissante, de l'artificialisation des côtes est, en effet, de plus en plus forte et se traduit, pour tous les pays méditerranéens par une « empreinte » écologique supérieure à la biocapacité de leurs territoires. De même, les externalités négatives liées aux modes de transport aujourd'hui promus, aux mix énergétiques retenus, aux différents usages de l'eau notamment ne sont que bien trop rarement prises en compte.

## 2. Les orientations stratégiques du Plan Bleu

Dans ce contexte, le document d'orientations stratégiques (DOS) élaboré à l'automne 2006 a proposé une formulation actualisée de la finalité du Plan Bleu et décrit ses quatre principaux objectifs stratégiques.

**Le Plan Bleu est un centre à vocation internationale chargé, dans un cadre de coopération régionale, de produire de l'information et de la connaissance afin d'alerter les décideurs et acteurs sur les enjeux environnementaux et de développement durable en Méditerranée et de dessiner des avenir pour éclairer la décision.**

Ainsi exprimée, la finalité du Plan Bleu met l'accent sur :

- sa vocation internationale et la définition de ses interventions dans un cadre de coopération régionale. Disposant actuellement d'un statut d'association de droit français, le Plan Bleu n'en est pas moins un Centre d'Activités Régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) établi par le programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Il est ainsi au service des vingt et un pays riverains de la Méditerranée qui chaque deux ans à l'occasion de la conférence des Parties à la Convention de Barcelone peuvent évaluer et orienter son action.

- la production d'information et de connaissance. Le Plan Bleu à la différence de la plupart des centres d'activités régionales du PAM n'est pas dédié à la mise en œuvre d'un protocole spécifique de la Convention de Barcelone. Mandaté pour servir d'observatoire de l'environnement et du développement durable en Méditerranée et dessiner des scénarios d'avenir, il a une vocation éminemment transversale et se place ainsi au service de l'ensemble des acteurs et décideurs méditerranéens.
- son champ de compétence. Si les préoccupations environnementales restent centrales dans son action, le Plan Bleu est également au sein du PAM, le principal promoteur du développement durable. A ce titre, il attache une importance toute particulière au suivi de la stratégie méditerranéenne de développement durable et aux travaux de la commission méditerranéenne de développement durable.

## 2.1 Quatre objectifs

### 1. Identifier, collecter et traiter de façon permanente et en continu les informations environnementales mais aussi économiques et sociales, utiles aux acteurs et décideurs

Le Rapport 2005 du Plan Bleu, nourri des données collectées et des pratiques observées par les services pertinents des pays riverains et des différents centres d'activités régionales du PAM, a mis en évidence la dégradation persistante de la situation environnementale du bassin méditerranéen. Cette fonction d'information environnementale mais aussi économique et sociale doit continuer à être assurée, voire renforcée. Et si en la matière, des initiatives sur des thématiques particulières existent (en particulier sur l'agriculture, sur l'eau), certaines thématiques restent mal couvertes (transport, énergie...) et le besoin d'un espace de consolidation et d'actualisation régulière de données aujourd'hui dispersées est une nécessité.

Pour atteindre cet objectif, le Plan Bleu entend contribuer à :

- identifier et connaître, en permanence, les besoins des décideurs en matière d'information environnementale mais également économique et sociale ;
- collecter une information statistique environnementale, de même qu'économique et sociale, récente, de qualité et homogène au niveau des pays ;
- favoriser son traitement de façon à la rendre accessible, utilisable et compréhensible par le plus grand nombre ;
- organiser son classement pour faciliter son interprétation et son utilisation.

### 2. Evaluer les interactions entre environnement et développement économique et social pour mesurer les progrès vers le développement durable

L'évaluation des interactions entre environnement et développement économique et social est de nature à caractériser le mode de développement choisi ou emprunté par les décideurs. Pour mesurer les progrès enregistrés en la matière, le Plan Bleu a retenu dans les domaines relevant de sa compétence, d'une part de définir des méthodes, des outils, des indicateurs pertinents aux différentes échelles et d'autre part de les tester, utiliser et diffuser. Il s'agira donc de :

- identifier les méthodes et outils permettant d'apprécier les interactions entre environnement et développement économique et social ;
- participer à la définition d'indicateurs afin notamment d'illustrer et traduire ces interactions ;
- renseigner ces indicateurs et en vérifier la fiabilité ;

- mesurer, à partir de ces éléments et à intervalles réguliers, les progrès réalisés dans la prise en compte des préoccupations de développement durable tant au niveau des pays que des acteurs.

### **3. Réaliser des analyses et des études prospectives pour aider à construire des visions d'avenir et conforter la décision**

Sans être prescripteur de politiques, le Plan Bleu a produit et continuera à produire des analyses thématiques, territoriales, prospectives pour aider à construire des visions d'avenir et conforter les décisions de celles et ceux dont c'est la vocation ou le mandat. Il entend, notamment, sur des thèmes particuliers, mettre en valeur les "bonnes" pratiques, c'est-à-dire celles ayant un effet observable sur la qualité de l'environnement ou traduisant une réelle prise en compte de la dimension "développement durable" dans l'action, et les mettre à la disposition de celles et ceux intéressés et concernés.

Pour cela, il entend

- produire des analyses sectorielles, thématiques et territoriales destinées à informer et éclairer les acteurs et décideurs des devenirs méditerranéens ;
- estimer les effets de long terme sur l'environnement et la durabilité en termes de développement des politiques locales, nationales ou régionales engagées dans des domaines ou secteurs prioritaires.

### **4. Diffuser et communiquer les produits et résultats selon une formulation adaptée aux publics visés**

Afin que les informations et connaissances produites soient diffusées, connues puis utilisées, le Plan Bleu s'attachera à cibler quatre principaux partenaires: les organisations internationales, l'Union européenne, les pays membres de la Convention de Barcelone, les collectivités territoriales et les sociétés civiles qu'elles accueillent.

Il s'agira donc, pour le Plan Bleu, de :

- identifier les publics cibles ;
- proposer des supports de communication adaptés aux publics visés ;
- programmer leur diffusion en fonction du calendrier ;
- estimer leurs impacts et leur pertinence.

## **2.2 Thématiques prioritaires**

Au plan des thèmes et des espaces, ceux étudiés par le Plan Bleu dans son rapport sur les perspectives pour l'environnement et le développement; l'eau, l'énergie, les transports, les espaces urbain, rural et littoral, mais également le tourisme qui traversait ces différents thèmes et espaces et fait l'objet d'un chapitre spécifique de la stratégie méditerranéenne de développement durable, continueront à constituer le cœur des activités du Plan Bleu. Mais au delà, les écosystèmes en particulier forestiers, le milieu marin et notamment celui situé hors des zones sous juridiction, les déchets notamment urbains feront l'objet de travaux spécifiques du Plan Bleu dès 2007 tandis que les risques qu'ils soient naturels ou industriels, les émissions industrielles qui appellent, à l'évidence, un investissement accru et des travaux continuant à croiser regards environnementaliste, économique et social, seront abordés en fonction des moyens.

Au sein de ces thèmes et espaces les objets spécifiques d'intervention ont été déterminés en se référant à la *grille d'analyse* présentée dans le document d'orientations stratégiques et mettant ces thèmes et espaces en relation avec les principales problématiques liées au développement durable et en particulier, au plan environnemental, à celle du changement climatique. Pour un thème ou un

espace donné, une intervention du Plan Bleu signifie donc d'une part, que le sujet d'étude s'inscrit dans une réflexion ou une démarche liée au développement durable, d'autre part, que le Plan Bleu dispose d'avantages comparatifs pour le traiter et enfin que les résultats escomptés nourrissent les objectifs stratégiques.

## 2.3 Echancier de moyen terme

Ce cadre d'intervention couvre la période 2007-2015.

Cette période de 8 ans allant au delà du cadre classique de programmation des activités du Plan Bleu et en particulier des cycles bisannuels des réunions organisées dans le cadre de la Convention de Barcelone, a été choisie pour clairement inscrire les interventions dans un échancier de moyen terme intégrant notamment les principales échéances internationales et régionales d'ores et déjà connues. L'année 2015 a été retenue comme terme de cette période car elle correspond, en premier lieu, à l'échéance retenue par la communauté internationale pour atteindre les objectifs du millénaire. Elle ponctuera, en second lieu, le cycle de travail actuel de la Commission du Développement Durable et la décennie consacrée, par les Nations-unies, au thème de l'eau. Elle donnera, en troisième lieu, l'occasion d'apprécier à mi parcours le devenir des scénarios élaborés par le Plan Bleu dans sa dernière étude prospective.

## 2.4 Publications du Plan Bleu

Depuis la publication de son premier rapport de prospective du bassin méditerranéen en 1989, le Plan Bleu a toujours privilégié les publications imprimées destinées essentiellement à un public de spécialistes de l'environnement, chercheurs et planificateurs des pays riverains. Cette production, variée et généralement considérée comme de qualité par les acteurs de la coopération environnementale en Méditerranée, n'a cependant pas toujours touché les acteurs clés du développement durable dans les pays concernés.

Les productions du Plan Bleu devront donc faire l'objet d'une diffusion à même de mieux valoriser la spécificité de ses travaux et accroître sa visibilité auprès des principaux acteurs destinataires des analyses.

Pour 2007-2015, la production sera, en conséquence, structurée autour d'un nombre restreint de publications au rythme de parution régulier. Par ailleurs, et afin de tenir compte des conditions économiques d'élaboration des publications et des possibilités offertes par Internet, ce support sera davantage exploité afin d'accroître l'audience et contenir les coûts d'impression et de diffusion. Compte tenu également du faible taux d'accès à Internet dans quelques pays riverains du sud, certaines publications se feront, par ailleurs, sous forme de CD-ROM ou de DVD.

Visant à satisfaire une demande d'information régulière des Parties à la Convention de Barcelone, un **rapport sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée (REDD)** sera publié tous les deux ans avant la conférence des parties et proposera trois grandes rubriques :

- une analyse des faits marquants et des progrès effectués en matière d'environnement et de développement durable dans l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée ;
- un dossier thématique faisant le point sur une question d'importance pour la Méditerranée, avec approfondissement des enjeux ;
- des statistiques et des indicateurs.

La publication du premier opus, en français et en anglais, est programmée pour le 3<sup>ème</sup> trimestre de 2009, sur support imprimé et sous forme de CD-ROM ou DVD. Outre la diffusion via éditeurs, le rapport sera aussi accessible sur le site Internet du Plan Bleu.

Par ailleurs, une évaluation en 2015 du devenir des scénarios dessinés par le Plan Bleu dans son rapport de 2005 sera engagée et lancé à l'horizon 2020 la rédaction d'un nouvel ouvrage de prospective.

Les parutions de deux collections bilingues (français/anglais), déjà éditées par le Plan Bleu, seront, par ailleurs, diffusées selon un rythme, désormais, régulier:

- *Les Cahiers du Plan Bleu / Blue Plan Papers* (environ 50 pages) proposeront, au moins deux fois par an, soit une analyse approfondie d'une problématique, une méthode, un outil d'évaluation de coûts, de scénarios dans tel ou tel secteur, soit le résultat de travaux que le Plan Bleu aura jugé utile de porter à la connaissance des méditerranéens. Ces textes resteront de la responsabilité des auteurs et ne feront pas l'objet d'un travail d'édition particulier. Rapidement mis en ligne, ils seront aussi imprimés.
- *Les Notes du Plan Bleu / Blue Plan Notes* (4 pages) continueront, au moins six fois par an, de dresser l'état d'une question de façon concise permettant au lecteur de se faire rapidement une opinion. Ces notes seront mises en ligne, mais aussi imprimées. Une édition arabe pourra être envisagée.
- *La lettre mensuelle* du Plan Bleu sera, par ailleurs et ceci dès septembre 2007, rééditée et diffusée par voie électronique aux différents partenaires du plan Bleu

Les autres productions du Plan Bleu, *Rapports d'études, actes de séminaires et ateliers*, en général plus volumineuses, seront diffusées via le site web, et certaines publiées sous forme de CD-ROM ou de DVD. Des textes sélectionnés et rendus plus concis pourront nourrir la collection des Cahiers du Plan Bleu.

Outre ses propres collections, le Plan Bleu continuera, enfin, à développer des partenariats scientifiques et éditoriaux pour la production et publication d'ouvrages, d'atlas ou de compendia statistiques, comme cela a été fait dans le passé avec l'UNESCO, le Plan d'Action pour la Méditerranée, le CIHEAM, Eurostat, etc. Dans ce même esprit, des co-productions sont envisagées avec l'Agence européenne de l'environnement.

### 3. Les interventions retenues

Ce cadre distingue des interventions « transversales », à caractère méthodologique et thématiques.

#### 3.1 Observation de l'environnement et du développement durable en Méditerranée

##### 3.1.1 Système d'Information Méditerranéen sur l'Environnement et le Développement Durable (SIMEDD)

Les travaux du Plan Bleu s'appuient sur des données et informations collectées aujourd'hui en fonction des besoins et stockées dans des bases actuellement insuffisamment accessibles de l'extérieur. L'ambition est de mieux structurer et cadencer la collecte de ces données et informations dans le cadre d'un véritable Système d'Information Méditerranéen sur l'Environnement et le Développement Durable ouvert :

- aux Méditerranéens (et toute personne intéressée) via une Interface WEB (bilingue : français-anglais),
- et bien entendu au personnel du Plan Bleu pour alimenter ses travaux.

Cette initiative répond, avec le projet InfoMAP avec lequel elle entend être étroitement articulée, aux recommandations des Parties contractantes à la Convention de Barcelone.

Afin de satisfaire durablement ses « clients », le SIMEDD sera un système multisources, souple, alimenté en continu en informations « fiables » mais, pour éviter la dispersion des moyens, ciblé sur trois types d'informations :

1. Des informations géographiques ;
2. Des données statistiques ;
3. Des métadonnées<sup>1</sup> (Informations sur les données).

## Activités prévues au regard des objectifs stratégiques

### *En matière de données*

En matière d'informations géographiques, tous les pays ou entités riverains de la méditerranée seront concernés avec des objets géographiques relevant, selon la nature des informations, de différents niveaux : national, bassins versants (pour les problématiques liées à l'eau), littoral / côtiers [Régions littorales (eq NUTS 2, NUTS 3), communes littorales (eq NUTS 5)], sites, zones marines, mais aussi des zones spécifiques pour des études de cas (PAC, ...) et des « hot-spots ».

Les données du SIMEDD seront annuelles et auront une couverture temporelle pouvant, selon les besoins et les sources, être étendue. Ainsi et compte tenu des besoins en matière d'études prospectives, l'année 1970 (ou 1961, début des séries FAO, année de base du calcul de l'empreinte écologique) sera retenue comme année de départ. L'intégration de données prospectives à l'image de celles résultant des travaux du Plan Bleu ou des projections démographiques de la division Population des Nations-unies seront intégrées dans le système.

Le SIMEDD s'attachera, en outre, à rendre accessibles et compréhensibles des informations disponibles sous des formats actuellement différents. Il pourra, de même, aider au traitement des données à travers les fonctionnalités du Système d'information géographique (estimations, agrégations, ...) ou de requêtes prédéfinies.

### *En matière d'indicateurs*

Les données collectées via le SIMEDD pourront faire l'objet de différentes agrégations permettant notamment leur traitement géographique. Elles nourriront, par ailleurs, tous les travaux sur les indicateurs conduits par le Plan Bleu.

### *En matière d'études*

Le SIMEDD mettra à disposition du Plan Bleu et des experts associés les informations de base (et indicateurs) nécessaire à la réalisation des études notamment prospectives. Il permettra en

---

<sup>1</sup> **Métadonnées, trois grandes catégories :** (Source INSEE - *Courrier des statistiques* n° 93, mars 2000)

**Métadonnées administratives.** Cette première catégorie recouvre un ensemble d'informations diverses relatives au repérage des données. Par exemple, on y trouve les coordonnées de la « source » à l'origine de la production et/ou de la diffusion des données, le calendrier de publication de ces données, leur périodicité, leur forme de diffusion (support, mode d'acquisition), leur caractère provisoire ou définitif, leur degré de confidentialité, éventuellement leur prix, etc.

**Concepts et nomenclatures.** Cette deuxième catégorie comprend les définitions des « bases » sur lesquelles s'appuient les investigations statistiques, à savoir les concepts, qui représentent les phénomènes qu'une opération statistique entend mesurer, et les nomenclatures, qui serviront à la description des variables statistiques.

**Méthodologie statistique.** Cette troisième catégorie regroupe la documentation relative à la méthodologie utilisée pour mettre concrètement en oeuvre une opération statistique et en qualifier la « qualité ». On peut y retrouver la description du mode de constitution d'un échantillon, la description d'une méthode de redressement, des instructions de collecte, mais aussi des données chiffrées comme des taux de non-réponse, des mesures de dispersion des estimations, des mesures d'erreur, etc.

particulier, d'apporter un éclairage régional sur les principales problématiques globales au premier rang desquelles figure le changement climatique.

### ***En matière de communication***

Les données et informations collectées via le SIMEDD seront diffusées via une interface WEB permettant d'une part d'extraire, au moyen de requêtes, des informations sous forme de tableaux, cartes ou graphes et d'autre part de donner accès à des produits prédéfinis (tablothèque, cartotheque, graphothèque, ...) actualisés à date régulière. Elles donneront également lieu à des publications plus classiques sous forme de rapports statistiques périodiques (données de base, focus sur des thématiques) ou d'atlas thématiques.

### **Calendrier des productions**

Le SIMEDD devrait être développé en 2007 et 2008 puis testé au Plan Bleu avant d'être présenté aux Parties à la Convention de Barcelone fin 2009.

Date	Échéances internationales	Produits Plan Bleu
2007	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Etudes techniques
2008	Présidences slovène et française de l'UE	Développement puis mis à disposition du Plan Bleu (phase test)
2009	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Mise en ligne de l'interface WEB (intranet et internet) Rapport sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée
2010	Examen à 2/3 parcours des ODM	<i>Cahier du Plan Bleu</i> « où en sont les pays méditerranéens au regard des ODM ? »
2011	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Rapport sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée
2012	Johannesburg+10	
2013	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Rapport sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée
2014		
2015	Examen des ODM Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Rapport sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée <i>Cahier du Plan Bleu</i> « où en sont les pays méditerranéens au regard des ODM ? »

### **Mesure de la performance**

La mesure de la performance du Plan Bleu s'appuiera sur des indicateurs et une évaluation externe.

#### ***Indicateurs retenus***

Les principaux indicateurs documentés concerneront : la date d'actualisation, le nombre de données, la couverture spatiale, la couverture temporelle, le nombre de requêtes, le nombre de liens dans les autres sites WEB.

#### ***Evaluation externe***

Une évaluation externe sera réalisée au cours du second semestre 2009.

### 3.1.2 Suivi des « performances » des pays en matière de développement durable

La collecte régulière de données et informations environnementales mais également économiques et sociales permet de décrire à un instant donné un thème, un secteur ou un espace voire de dessiner des évolutions dans le temps. Mais leur consolidation et leur traitement de manière à rendre compte du caractère « durable » ou non des processus de développement à l'œuvre restent problématique et sujets à controverses. L'ambition du Plan Bleu est de contribuer à cette réflexion et de proposer des outils et méthodes à même de caractériser les trajectoires de développement observées en Méditerranée en intervenant selon deux axes :

1. la poursuite de l'utilisation des indicateurs comme outil de suivi du développement durable ;
2. l'élaboration et la mise en œuvre de méthodes pour mesurer les performances globales des pays en matière de développement durable.

Initié en 1997, avec le jeu des « 130 Indicateurs pour le Développement Durable en Méditerranée » retenus dans le contexte de l'Agenda MED 21, le suivi du développement durable en Méditerranée a fait l'objet, depuis, de nombreux travaux destinés à la fois à identifier des indicateurs pertinents et cibler les thématiques prioritaires. Le Plan Bleu met actuellement l'accent sur les 34 indicateurs prioritaires annexés à la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) et destinés à en apprécier la mise en œuvre. Mais il entend également resituer ces travaux dans un contexte plus global (européen et mondial) et, dans cette perspective, prévoit d'éclairer les stratégies sectorielles étudiées dans d'autres enceintes (et notamment à la Commission du Développement Durable) en définissant et documentant des indicateurs complémentaires.

Au delà de l'utilisation classique des indicateurs, le Plan Bleu se propose, également, de produire et diffuser régulièrement une classification des pays méditerranéens en fonction des progrès réalisés au regard des objectifs du développement durable. Il s'agit là de proposer une mesure de la performance des pays en matière de développement durable en ayant recours à l'analyse multicritères selon une démarche en deux étapes et consistant à :

1. Hiérarchiser les indicateurs en fonction des différentes problématiques de développement durable en Méditerranée ;
2. Affecter/répartir/positionner les pays sur des catégories délimitées par des profils prédéfinis.

Par nature transversal, ce domaine d'intervention du Plan Bleu lui permettra pour chacune des principales problématiques environnementales, économiques et sociales caractéristiques du développement durable de disposer d'indicateurs permettant d'en évaluer la prise en compte.

## Activités prévues au regard des objectifs stratégiques

### *En matière de données*

Le calcul des indicateurs et l'analyse des tendances se basera sur des données rétrospectives fiables, issues de sources variées et gérées à l'aide du SIMEDD. La collecte de l'information sera réalisée concomitamment avec les collectes nécessaires aux études thématiques sur les indicateurs prioritaires puis sur les indicateurs complémentaires.

Les travaux sur les indicateurs permettront aussi d'identifier les manques en termes de données dans les pays méditerranéens et nourriront les programmes de collecte et/ou de coopération sur le renforcement des capacités des pays en termes de donnée statistiques (MEDSTAT), d'informations géographiques, etc.

La non-disponibilité immédiate des informations nécessaires au calcul des indicateurs ne devra pas être un obstacle à leur sélection. Des indicateurs dits de substitution (proxy) pourront alors être utilisés.

### **En matière d'indicateurs**

Les travaux du Plan Bleu, en termes d'indicateurs de développement durable, se réfèrent à ceux conduits aux niveaux européen et international. Les méthodes participatives et les critères de sélection utilisés et appliqués, par le Plan Bleu, au contexte méditerranéen (PAM, SMDD) sont en effet largement empruntés à ces travaux et conduisent à des choix d'indicateurs cohérents avec ceux retenus par d'autres enceintes ou institutions.

Le Plan Bleu prévoit de produire chaque deux ans, à l'occasion de la conférence des parties à la Convention de Barcelone, un ensemble de fiches « indicateurs » permettant de suivre les progrès des pays en matière de développement durable et la mise en œuvre de la SMDD. Ces fiches analyseront de manière synthétique (tableaux, graphes, cartes) les tendances observées pour chacun des 34 indicateurs prioritaires en se référant notamment aux actions et aux objectifs de la SMDD. Les indicateurs seront référencés selon une double-entrée (par problématique et par thème) en cohérence avec la grille d'analyse du DOS.

### **En matière d'études**

Un outil d'aide à la décision multicritère destiné à retracer l'évolution des pays par rapport à des profils types, mais aussi à les resituer les uns par rapport aux autres, devrait faciliter le suivi de leur dynamique au regard des objectifs du développement durable. Son élaboration en cours, qui s'inspire d'une étude sur la dynamique de convergence (politique, économique et sociale) des pays euro-méditerranéens vers des exemples de bonnes pratiques, portera sur l'ensemble des indicateurs prioritaires ou éventuellement complémentaires. Elle conduira à proposer un système d'évaluation, ou de « benchmarking », permettant également d'estimer le chemin que les pays devront parcourir pour converger vers des exemples de référence en termes de développement durable.

Une première diffusion des résultats ainsi qu'un premier rapport seront assurés en 2008.

### **En matière de communication**

L'effort du Plan Bleu sera axé sur la communication via Internet, avec une actualisation régulière des indicateurs et un tableau de bord présentant les progrès réalisés par les pays en matière de DD. Cette diffusion comprendra également un aspect méthodologique (fiches méthodologique, notes de méthode). Mais ces travaux feront également l'objet d'une publication spécifique bisannuelle diffusée à l'occasion de la Conférence des parties à la Convention de Barcelone.

Le Plan Bleu entend, également, organiser des ateliers/formations pour les techniciens et décideurs afin de renforcer les capacités des pays méditerranéens à mettre en place un processus de suivi de développement durable à l'échelle nationale ou locale.

### **Calendrier des productions**

Les productions résulteront d'une suite d'actualisations régulières et d'adaptations des premiers bilans et feront l'objet d'une diffusion sur Internet via le SIMEDD et le site WEB du Plan Bleu en relation avec Infomap.

Date	Échéances internationales	Produits Plan Bleu
2007	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Rapport à la CMDD sur le suivi de la SMDD (IDD prioritaires, Rétrospective et Etat 0)
2008	Présidences slovène et française de l'UE	Etude : « Où en sont les pays méditerranéens au regard du développement durable? »
2009	Réunion Parties contractantes à la Convention	Rapport à la CMDD sur le suivi de la SMDD (IDD prioritaires)

Date	Échéances internationales	Produits Plan Bleu
	de Barcelone	Contribution au REEDD
2010		Rapport à la CMDD sur le suivi de la SMDD (Bilan détaillé) Cahier du Plan Bleu : « Où en sont les pays méditerranéens, 5 ans après l'adoption de la SMDD ? »
2011	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Rapport à la CMDD sur le suivi de la SMDD (IDD prioritaires) Contribution au REEDD
2012	Johannesburg+10	Cahier du plan Bleu : « où en sont les pays méditerranéens 10 ans après Johannesburg »
2013	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Rapport à la CMDD sur le suivi de la SMDD (IDD prioritaires) Contribution au REEDD
2014		
2015	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Rapport à la CMDD sur le suivi de la SMDD (Bilan détaillé) Cahier du plan Bleu « Où en sont les pays méditerranéens, 10 ans après l'adoption de la SMDD ? »

## Mesure de la performance

### *Indicateurs retenus*

Nombre d'indicateurs renseignés, utilisation des indicateurs dans les études thématiques et les rapports du Plan Bleu, nombre de rapport, cahier et notes produits puis diffusés, nombre de liens dans les autres sites WEB.

### *Evaluation externe*

Une évaluation externe sera réalisée début 2011 après Johannesburg +10.

## 3.2 Méthodes et outils au service des Approches territoriales

Percevoir clairement et résoudre concrètement les problématiques de développement durable implique de pouvoir les aborder au niveau des territoires (espaces d'appartenance ou espaces de projet) car c'est à cette échelle que, concrètement, l'intégration des politiques et leur appropriation par les acteurs et décideurs locaux pourront se faire. Si la diversité et par conséquent la richesse des territoires méditerranéens excluent toute approche trop standardisée, les démarches territoriales de développement durable – parmi lesquelles les Agendas 21 locaux – respectent, cependant, des principes communs et font appel à des outils et méthodes largement partagés.

C'est au développement de ces méthodes et outils que le Plan Bleu se propose de continuer à se consacrer afin de permettre aux différents acteurs concernés de :

- Comprendre le territoire

S'appuyant sur l'analyse des relations entre les éléments constitutifs du territoire et des processus dynamiques qui l'anime, le Plan Bleu propose de continuer à développer une méthode associant étroitement les acteurs locaux et destinée à éclairer la complexité du système, à identifier les questions et problématiques majeures et à construire une image partagée du territoire.

- **Mesurer les progrès** vers le développement durable du territoire

Reposant sur la sélection d'indicateurs et pour chacun d'eux sur la définition de seuils de durabilité, les travaux du Plan Bleu permettront d'établir des tableaux de bord à même de rendre

compte des progrès réalisés ou restant à réaliser par les territoires en matière de développement durable. L'analyse multicritère testée d'abord au niveau des pays pourrait, également, être transposée au niveau territorial.

- Réaliser des analyses prospectives et **construire des visions d'avenir**

La méthode des scénarios promue par le Plan Bleu permet de dessiner des alternatives à un scénario tendanciel en analysant les valeurs passées et présentes d'indicateurs-clés et en formulant des hypothèses sur les possibilités de changements, soit subis, soit volontaires.

Les réflexions générées à partir de ces images des futurs possibles permettent aux acteurs et aux décideurs de mieux appréhender les enjeux et les risques liés aux tendances actuelles et de se fixer des objectifs mesurables de progrès à moyen et long terme.

Ces méthodes et outils actuellement développés sous l'appellation '*Imagine*', ont été testés avec succès dans le cadre de programmes d'aménagement côtiers (PAC) et ont désormais vocation à être utilisés pour accompagner tout projet territorial d'aménagement et de développement. Ils continueront donc à être développés et diffusés auprès des différentes catégories d'utilisateurs, en particulier ceux concernés par l'élaboration de PAC, en s'attachant également à prendre en compte les spécificités de l'approche écosystémique désormais promue au plan international et portée par le PAM. Ils pourraient également faire l'objet de modules de formation à développer en partenariat avec des institutions spécialisées.

Par ailleurs, au niveau territorial, le Plan Bleu entend développer et se doter d'outils d'évaluation :

- Economiques afin notamment d'apprécier les aménités produites par les ressources naturelles et les écosystèmes, les impacts environnementaux des activités et les conséquences de l'inaction (« au fil de l'eau ») ;
  - Ecologiques pour notamment mieux connaître la capacité de charge des milieux naturels ;
  - Sociaux afin de tester les seuils d'acceptabilité sociale des changements proposés.
- Il souhaite, enfin, continuer à favoriser l'échange d'expériences et de savoir-faire. Pour cela, le Plan Bleu intègrera dans ses activités un objectif d'identification de bonnes pratiques, à partir notamment des études de cas réalisées. Les bonnes pratiques ainsi identifiées feront l'objet de mentions particulières (encadrés, ...) dans les publications du Plan Bleu, seront répertoriés dans la bibliothèque d'études de sites et serviront à structurer les ateliers régionaux organisés dans le cadre des activités thématiques du Plan Bleu.

### 3.3 Interventions thématiques

Les sujets retenus par le Plan Bleu concernent des ressources (eau, énergie) des secteurs (transports, tourisme), des écosystèmes (écosystèmes forestiers), des espaces (espaces littoral, rural et urbain) et des externalités (déchets).

#### 3.3.1 Gestion de la demande en eau

Ressource essentielle pour l'humanité et les équilibres écologiques, l'eau est au cœur de la problématique du développement durable. Inégalement répartie dans le temps et dans l'espace, sa gestion en Méditerranée est aujourd'hui caractérisée par des modes non durables de production et de consommation, une trop rare prise en compte du long terme et des politiques principalement orientées vers l'offre et se traduisant par la multiplication d'ouvrages de retenue, l'augmentation des transferts d'eau et des forages. Or ces approches atteignent aujourd'hui leurs limites et se heurtent à des obstacles sociaux, économiques ou écologiques croissants dans presque tous les pays riverains. Ceux-ci sont désormais confrontés à plusieurs défis que le Plan Bleu souhaite aider à relever :

comment gérer durablement des ressources hydriques limitées, comment assurer l'accès à l'eau potable aux populations non encore desservies et comment habituer les usagers à des comportements économes en eau ?

Le premier suggère de mettre en avant des politiques de la gestion de la demande en eau (GDE) aptes à réduire les pertes et les mauvaises utilisations, à gérer la ressource avec équité et en veillant à satisfaire les différents usages: domestique, productif (agricole ou industrielle) ou destiné au bon fonctionnement des écosystèmes. Il requiert aussi et vraisemblablement une augmentation de l'offre à organiser via une meilleure gestion de la ressource (augmentation du potentiel exploitable et lutte contre la pollution) ou des formes non conventionnelles d'approvisionnement en eau (réutilisation des eaux usées épurées et dessalement des eaux de mer ou des eaux saumâtres). Le second renvoie à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Le troisième appelle un renforcement des partenariats entre utilisateurs et organisations locales de gestion de l'eau, ainsi que des campagnes de sensibilisation aux économies d'eau auprès des usagers.

Ces éléments plaident pour un investissement renouvelé du Plan Bleu sur la thématique de la gestion de la demande en eau (GDE)

## **La gestion de la demande en eau et les différentes problématiques liées au développement durable**

### ***Problématiques environnementales***

L'augmentation attendue des températures moyennes au cours des prochaines années devrait se traduire en méditerranée par des sécheresses régulières ayant des impacts forts sur l'environnement et les populations. Le Sud de la Méditerranée pourrait être menacé par des pénuries d'eau tandis que des épisodes de fortes pluies provoqueraient des inondations dévastatrices. Des périodes de sécheresses allongées et une diminution globale des pluies estivales pourraient se traduire par une baisse significative de la production agricole dans la région. Les cultures fortement consommatrices d'eau seraient particulièrement affectées et pourraient perdre jusqu'à 40% de leur rendement.

La GDE est un élément de la stratégie d'adaptation que les pays se doivent, dès maintenant, d'engager. Elle permettrait dès aujourd'hui des gains globaux théoriques de 70 km<sup>3</sup> sur une demande totale des pays voisins de 300 km<sup>3</sup> (290 km<sup>3</sup> en 2000) et d'économiser un quart de la demande à l'horizon 2025 (soit environ 86 km<sup>3</sup> par an).

La GDE devrait également favoriser la prise en compte d'une demande d'eau environnementale destinée notamment à assurer le fonctionnement des écosystèmes et contribuer à la préservation de la biodiversité notamment aquatique. La GDE, en limitant les volumes consommés pour un même usage, devrait enfin contribuer à réduire les volumes rejetés, donc les volumes à épurer, et participer à la lutte contre la pollution et à la protection de la mer.

### ***Problématiques économiques***

L'activité économique dans les pays riverains de la Méditerranée est directement liée à la disponibilité en eau. Néanmoins, les poids des différents secteurs de consommation sont fondamentalement différents entre pays du nord de la méditerranée (PNM) et les pays du sud et de l'est (PSEM). Dans ces derniers, l'eau est principalement utilisée pour l'agriculture et l'irrigation. Malgré la rareté des ressources en eau, l'irrigation consomme encore jusqu'à 80% de la demande totale en eau. Elle conditionne une part importante de la production alimentaire et est créatrice d'emplois en Méditerranée. De nouveaux investissements seront donc nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté. Des exemples concrets montrent qu'avec une meilleure GDE, il est dès maintenant possible d'améliorer le revenu agricole en créant plus de valeur ajoutée par m<sup>3</sup> d'eau utilisé pour l'irrigation.

## ***Problématiques sociales***

Le premier objectif du millénaire pour le développement est de réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement d'ici 2015. Or ce droit fondamental pourrait être fortement contrarié avec une tension croissante sur des ressources en eau limitées et de plus en plus polluées (30 millions de Méditerranéens n'ont pas accès à l'eau potable et 27 millions sont privés d'un assainissement adéquat). Les populations les plus pauvres (population rurale et quartiers périphériques urbains) sont les plus touchées par ces carences tant au niveau des ressources que des conditions d'accès à ces ressources. Des pans importants des sociétés méditerranéennes font ainsi face à une véritable fracture hydraulique.

Les marges de progrès pour améliorer au plus tôt l'accès à l'eau concernent la protection des ressources en amont et l'amélioration de la gestion tout autant que la mobilisation de nouvelles ressources. Elles portent aussi sur la mise en place de systèmes de compensation pour permettre l'accès des plus pauvres aux services de distribution d'eau. Les instruments économiques de la GDE (tarification, quotas, subventions, fiscalité,..) peuvent favoriser une allocation plus efficiente des ressources au niveau sectoriel et intersectoriel, améliorer l'accès à l'eau par les couches sociales les plus démunies. Ils peuvent d'une part induire des changements de comportements des différents usagers et, d'autre part, contribuer au financement indispensable de la gestion de l'eau.

## **Activités prévues au regard des objectifs stratégiques**

Les activités envisagées entendent se concentrer sur l'amélioration de la gestion intégrée des ressources et demandes en eau en mettant l'accent sur :

- La valorisation, dans les pays, des travaux conduits sur le thème de la gestion de la demande en eau (rapports nationaux réalisés par les pays eux-mêmes, études de cas de bonnes pratiques, analyses régionales...);
- L'appui à l'élaboration du volet « eau » des stratégies nationales de développement durable
- L'échange d'expérience en matière de « bonnes pratiques » ;

## ***En matière de données***

Si de nombreux dispositifs participent à l'acquisition et à la gestion des données sur l'eau, leur dispersion, leur fragmentation ne permet pas actuellement de répondre à la demande croissante de connaissances que nécessite la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Le Plan Bleu entend donc, via le SIMEDD, contribuer à améliorer la connaissance du présent (données territoriales, temporelles et socio-économiques) tant à l'échelle nationale qu'au niveau des bassins versants en s'attachant à organiser la collecte des informations et données portant sur :

- les ressources en eau (dont les ressources renouvelables, non renouvelables et non conventionnelles) et leurs utilisations (demandes, pertes et efficacités),
- les pressions des utilisations d'eau sur les ressources et l'environnement (prélèvements, surexploitation, dégradation),
- les risques (inondations, sécheresses, ensablement des barrages, pénurie).

Celles ci devraient nourrir aussi un système d'information sur les ressources et utilisations de l'eau dans l'ensemble des pays méditerranéens (banque de données sur l'eau en Méditerranée) dont le format est en cours de définition dans le cadre du Partenariat Euro-méditerranéen et qui devra être i) régulièrement mis à jour, ii) interactif avec les systèmes nationaux et internationaux et iii) accessible à tous les utilisateurs (gestionnaires, autorités publiques, enseignants, chercheurs...),

Le Plan Bleu prévoit par ailleurs d'appuyer les partenaires nationaux dans la réalisation de comptes de l'eau (physiques et financiers) nationaux et par bassin pour compléter la comptabilité économique.

### ***En matière d'indicateurs***

Cinq indicateurs prioritaires et 14 indicateurs complémentaires ont été retenus pour suivre le volet « améliorer la gestion intégrée des ressources et demandes en eau » de la SMDD. La première campagne de collecte d'indicateurs (2006–2007) devra permettre de vérifier la fiabilité des ces indicateurs, de les adapter voire les améliorer.

D'autres indicateurs de suivi portant plus largement sur la disponibilité des ressources en eau (incluant les ressources en eau non conventionnelles) seront définis pour pouvoir mesurer les progrès réalisés à intervalles réguliers (tous les 2 ans), éventuellement en lien avec l'élaboration de rapports nationaux et les publications internationales.

### ***En matière d'études***

Le programme d'études retenu par le Plan Bleu, articulé avec ceux proposés pour les autres thématiques, porte sur :

- les thèmes majeurs au regard des grands enjeux environnementaux à l'échelle mondiale :
  - le changement climatique : prévisions, risques et impacts sur les ressources en eau et les utilisations ;
  - l'énergie : projections des consommations d'énergie dans le secteur de l'eau ; devenir de l'hydroélectricité, du dessalement et de l'épuration des eaux usées ;
  - la biodiversité : évaluation des besoins en eau et protection des écosystèmes (rivières, lacs, zones humides) ;
- les économies et politiques de l'eau des pays méditerranéens :
  - comparaison entre le coût d'une eau économisée et une eau mobilisée ;
  - dessalement et épuration des eaux usées à partir des énergies renouvelables ;
  - incidences de l'instauration de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne ;
  - avenir de l'eau virtuelle en région méditerranéenne, etc.

### ***En matière de communication***

Le Plan Bleu prévoit de :

- Poursuivre l'échange d'expérience de bonnes pratiques entre pays (3<sup>ème</sup> atelier régional sur la gestion de la demande en eau en mars 2007, 4<sup>ème</sup> atelier régional en 2012) sur la base:
  - De rapports nationaux réalisés par les pays eux-mêmes (avec renseignement d'indicateurs) ;
  - d'études de cas de bonnes pratiques dans les pays ;
  - d'analyses (prospectives) sur des thèmes prioritaires conduites à l'échelle régionale.
- Produire des rapports de synthèse à destination des pays, des organisations internationales, de l'UE à diffuser dans la collection « *les Cahiers du plan Bleu* » ;
- Valoriser les travaux réalisés dans les pays, en s'attachant en particulier à toucher, au delà des ministères de l'environnement, ceux chargé de l'Agriculture, de l'Eau, du Tourisme, les collectivités territoriales et la société civile (site Internet, brochure de vulgarisation des résultats des différentes activités menées...) ;
- De diffuser régulièrement des synthèses dans la collection « *les notes du Plan Bleu* ».

## Calendrier des productions

Date	Échéances internationales	Produits Plan Bleu
2007	3ème atelier régional sur la GDE (mars, Espagne) Réunion de la CMDD (mai, Turquie) Réunion des PC à la Convention de Barcelone	Rapport de suivi du chapitre « eau » du biennium 2006-2007 de la SMDD (basé sur les rapports nationaux et indicateurs, les études régionales, les études de cas, les conclusions et recommandations de l'atelier régional de Saragosse). <i>Note du Plan Bleu</i> synthétisant le contenu du rapport. <i>Fascicule</i> de J Margat : « L'eau des Méditerranéens : situation et perspectives ».
2008	Réunion des Directeurs de l'eau (juin) Réunion des Ministres Euro-med de l'eau (1er sem) Présidences slovène et française de l'UE Exposition internationale Zaragoza	<i>Cahier du Plan Bleu</i> destiné à valoriser les résultats des activités « eau » 2006-2007, et plus particulièrement des résultats de l'atelier régional de Saragosse (2007) (mise en valeur dans un pavillon...) <i>Note du Plan Bleu</i>
2009	5ème Forum mondial de l'eau (Turquie) Réunion des PC à la Convention de Barcelone	Contribution au rapport biennuel environnement et développement (indicateurs eau et, plus généralement, de la « disponibilité en eau ») Contribution du Plan Bleu portant sur la gestion de la demande en eau en Méditerranée (s'appuyant, notamment, sur les résultats de l'atelier régional de 2007)
2010	Examen à 2/3 parcours des OMD Mi-parcours décennie de l'eau	Rapport général de suivi des indicateurs eau pour contribution à l'examen des OMD <i>Note du Plan Bleu</i>
2011	Réunion des PC à la Convention de Barcelone	Contribution au rapport biennuel environnement et développement (indicateurs eau)
2012	4ème atelier régional sur l'eau et le développement durable en Méditerranée  Sommet mondial pour le développement durable	Rapport de synthèse basé sur les rapports nationaux et indicateurs, les études régionales, les études de cas, les conclusions et recommandations de l'atelier régional <i>Note du Plan Bleu</i> , réalisé à partir de ce rapport de synthèse, pour valorisation des résultats des travaux dans les pays Préparation d'une contribution du Plan Bleu basée sur le suivi des indicateurs de la SMDD, les analyses nationales (plans d'efficience ?), les études réalisées à l'échelle régionale sur les grands enjeux environnementaux (changement climatique, énergie, biodiversité...)
2013	Réunion des PC à la Convention de Barcelone	<i>Cahier du Plan Bleu</i> pour valoriser les résultats du 4ème atelier régional Contribution au rapport biennuel environnement et développement (indicateurs eau)
2014		<i>Note du Plan Bleu</i>
2015	Fin de la « décennie de l'eau » Réunion des PC à la Convention de Barcelone Examen des OMD	Contribution au rapport biennuel environnement et développement (indicateurs eau) Rapport général de suivi des indicateurs eau (dont SMDD) pour contribution à l'évaluation des OMD

## Mesure de la performance

### *Indicateurs retenus*

Nombre de rapports nationaux et d'études régionales élaborés, nombre d'études de cas et de bonnes pratiques documentées, nombre d'ateliers d'échange d'expérience et de participants, nombre de publications, respect du calendrier...

## ***Evaluation externe***

Une évaluation des activités du Plan Bleu sur le thème de l'eau sera conduite dès 2008.

### **3.3.2 Energie**

La question énergétique est au cœur des préoccupations de développement durable comme l'illustre l'exemple méditerranéen où s'expriment avec acuité les interdépendances entre énergie et ressources naturelles, énergie et changements globaux et notamment changement climatique, systèmes énergétiques et investissement de long terme, sécurité énergétique et volatilité des prix.

Si les tendances observées dans la région depuis 30 ans perdurent, la demande en énergie de l'ensemble du bassin Méditerranéen pourrait augmenter de 65 % entre 2000 et 2025 et être satisfaite en majeure partie (87 %) par les énergies fossiles en 2025. Poursuivre ces tendances accentuerait les caractéristiques du système énergétique méditerranéen actuellement marqué par une grande vulnérabilité, notamment aux prix et à l'approvisionnement, l'inégalité des dotations naturelles ainsi que des accès et des consommations d'énergie entre pays, des dommages, parfois irréversibles, causés à l'environnement et à la santé. Ceci est, bien entendu, peu compatible avec des objectifs de développement durable. C'est pourquoi le Plan Bleu entend, continuer à explorer les réponses susceptibles d'être apportées à la question énergétique par les énergies renouvelables (ENR) et un effort accru en matière d'efficacité énergétique (URE).

## **L'énergie et les différentes problématiques liées au développement durable**

### ***Problématique environnementale***

Les activités énergétiques sont, selon l'OCDE, à l'origine de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre (GES) et donc un élément central de la réflexion sur le changement climatique. En Méditerranée, elles contribuent actuellement pour environ 7% aux émissions mondiales et pourraient en représenter 9% en 2025 si les tendances se poursuivent.

Face aux enjeux du changement climatique, le développement énergétique de la région doit donc évoluer en s'attachant d'une part, à promouvoir un système énergétique moins émetteur de GES et d'autre part, à s'adapter à la réalité du changement climatique notamment en termes d'augmentation moyenne de la température. Les ENR et l'URE sont parties des réponses à apporter, d'autant qu'au delà des effets directs sur le changement climatique, elles devraient également contribuer à réduire les impacts environnementaux liés à l'utilisation des énergies fossiles d'une part en contribuant à modérer l'augmentation, actuellement observée, des transports maritimes d'hydrocarbures en Méditerranée (qui représentent aujourd'hui le quart du trafic mondial) et d'autre part en contenant l'extension des infrastructures qui leurs sont liées.

Mais les travaux sur les ENR et l'URE ne devront pas occulter les impacts et risques qui leur sont attachés notamment en termes de biodiversité. En particulier, la consommation d'énergie «traditionnelle» (bois de feu, charbon de bois) à la fois principale source d'énergie renouvelable mais également potentiellement source de graves dommages environnementaux devra être précisément évaluée. Au Maroc par exemple, on estime qu'en zone rurale, la consommation de bois de feu entraîne une surexploitation de la forêt qui régresse d'environ 30 000 ha/an et favorisant les phénomènes de désertification et d'érosion des sols [Lahbabi, 1996].

### ***Problématiques économiques***

La combinaison de prix volatils (dont la tendance est à la hausse) et de l'incertitude sur le financement des investissements nécessaires aux infrastructures énergétiques de base pourrait se traduire par un alourdissement de la facture énergétique et par une difficulté supplémentaire à assurer l'accès aux services énergétiques essentiels à une partie croissante de la population. Dans ce contexte, la recherche d'une réduction des coûts de l'approvisionnement, de la teneur en carbone et

en polluants de la croissance économique, via une efficacité énergétique accrue et un recours équilibré aux ENR, apparaît comme un enjeu majeur de développement durable pour tous les pays et tout particulièrement pour ceux de la rive Sud.

Ces nouvelles orientations énergétiques soulèvent, cependant, des interrogations sur le rôle respectif que devront jouer l'Etat, les collectivités locales, le secteur privé et le citoyen pour développer à grande échelle des actions d'efficacités énergétiques et les énergies renouvelables dans des marchés énergétiques de plus en plus dérégulés, ouverts à la concurrence mais toujours différenciés entre les rives nord et sud de la méditerranée.

Le passage à un système énergétique plus sûr, sobre en énergie et en émission de gaz à effets de serre et de polluants devrait avoir des effets d'entraînement positifs sur l'ensemble de l'économie, notamment en permettant une meilleure compétitivité, en développant de nouvelles filières industrielles, en créant des marchés d'exportation, des emplois dans des secteurs d'avenir... Sur le long terme, la recherche et développement dans les nouvelles technologies d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique devrait représenter un secteur porteur.

### ***Problématiques sociales***

Les effets des émissions de gaz polluants et de particules en ville et autour des zones industrielles sur la santé humaine commencent à mieux être appréhendés par des études épidémiologiques. La Banque mondiale a ainsi récemment estimé à plus de 20 000 le nombre de décès attribuables à la pollution atmosphérique en Egypte avec un coût total de plus de 2% du PIB (pour 1999). De surcroît, environ 13 millions de Méditerranéens n'avaient pas accès à l'électricité en 2005 alors que la part de l'énergie dans le budget des ménages augmente. Dans ce contexte, les actions d'efficacité énergétique devraient être facteur de lutte contre la pauvreté.

## **Activités prévues au regard des objectifs stratégiques**

### ***En matière de données***

Si à travers de nombreux projets et en particulier le projet MEDSTAT soutenu par la Commission européenne et auquel participe le Plan Bleu, des données sont disponibles en matière d'énergie, le SIMEDD devra s'attacher à organiser la collecte et la mise à jour:

- des données de base sur l'évolution énergétique observée et prévue de la région (base annuelle): production, consommation (bilans énergétiques) ;
- d'informations statistiques détaillées pour les énergies renouvelables ;
- d'informations sur les statistiques de consommation par secteur ;
- d'informations statistiques sur les inventaires des gaz à effet de serre incluant les détails par secteur pour les activités énergétiques ;
- des données sur la pollution, les déchets et autres types de nuisances liées à l'industrie énergétique et au transport des produits énergétiques ;
- d'informations géographiques sur les installations énergétiques et le transport des produits énergétiques ;
- d'informations générales sur les politiques énergétiques des pays méditerranéens et d'information détaillée sur les politiques d'ER et d'URE ;
- d'informations statistiques de base complémentaire nécessaire au calcul d'indicateurs (ex : production des secteurs, surface des habitations, km parcourus...).

### ***En matière d'indicateurs***

Le Plan Bleu prévoit en la matière de préparer et proposer en étroite collaboration avec les institutions statistiques pertinentes (AIE/OCDE, Eurostat, institutions nationales...) :

- un cadre de suivi de la durabilité énergétique de la région :
  - Sélection d'indicateurs ;
  - Révision et documentation d'indicateurs (dont ceux de la SMDD) ;
  - Définition d'un indicateur composite ;
- un cadre de suivi de l'évolution de l'efficacité énergétique (avec des détails par secteur) ;
- une mise à jour des indicateurs en utilisant les données de base collectées précédemment et complétées par les données connexes (population, PIB...) ;
- Un cadre de présentation des indicateurs utilisant graphiques, cartes et « benchmarking ».

### ***En matière d'études***

En complément du scénario alternatif esquissé dans son dernier rapport sur l'environnement et le développement en Méditerranée, le Plan Bleu prévoit de dessiner un nouveau scénario alternatif de prospective dit de rupture et intégrant de manière approfondie les deux problématiques du changement climatique et de la sécurité d'approvisionnement.

Ce scénario devra se baser sur des cadrages de prospective économique, géopolitique, de prévisions démographiques et de prévisions de gouvernance environnementale à réaliser en amont.

Afin de bâtir un tel scénario, il est prévu de conduire des travaux spécifiques portant sur:

- Efficacité énergétique et consommation ;
- Efficacité énergétique dans les transports, bâtiments et services puisque selon les scénarios du Plan Bleu, ces trois secteurs vont se développer massivement dans les 20 prochaines années ; en particulier sur la rive Sud (explosion de la demande de mobilité, + 100 millions d'urbains et donc de nombreux bâtiments...);
- les comportements face à la consommation d'énergie afin d'aller au delà des scénarios essentiellement technologiques jusqu'à présent envisagés par le Plan Bleu ;
- l'évolution de la fracture énergétique entre la rive Nord et la rive Sud.

S'agissant de la diversification de l'offre et des approvisionnements, le Plan Bleu entend, par ailleurs, étudier plus avant la place et le rôle potentiel de la biomasse, de l'énergie solaire centralisée dans les déserts méditerranéens, le rôle des grandes compagnies d'électricité dans le développement des ER à grande échelle ainsi que la place du nucléaire en Méditerranée.

### ***En matière de communication***

Au delà de la publication régulière dans les collections du Plan Bleu, des résultats des travaux thématiques et de la contribution bisannuelle au rapport sur l'état de l'environnement et du développement durable en Méditerranée, il est prévu de favoriser l'accès via Internet:

- Aux données statistiques et aux indicateurs mis à jour annuellement ;
- Aux travaux liés au suivi de la SMDD ;
- Aux informations relatives au contexte, à la situation et aux enjeux énergétiques ;
- A l'ensemble des documents disponibles sur ce thème.

## Calendrier des productions

Date	Échéances internationales	Produits Plan Bleu
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier d'experts « Energie et développement durable » Monaco, 29 et 30 mars 2007</li> <li>- Réunion de la CMDD, 30 et 31 mai 2007, Turquie Thème : « Changement climatique en Méditerranée »</li> <li>- 15ème session de la CDD des Nations-Unies, New-York, 30 avril-11 mai 2007 ; thème « changement climatique, ressources énergétiques aux fins du développement durable, pollution atmosphérique et développement industriel »</li> <li>- Réunion d'Expert Comité OME ER et Développement Durable. Thème : « financement des ER et de l'URE », Egypte, 14 et 15 mai</li> <li>- Printemps 2007 - Réunion des Ministres euro-méditerranéens de l'énergie</li> <li>- UMET 6 – été 2007</li> <li>- Conférence AIE Energie Renouvelable Maghreb, été 2007,</li> <li>- Congrès mondial de l'énergie, Rome, 11-15 novembre 2007</li> <li>- 13ème conférence des parties à la convention sur les changements climatiques et 3ème réunion des membres du Protocole de Kyoto, 3-14 décembre 2007</li> <li>- Présidences allemande et portugaise de l'UE</li> </ul>	<p>10 études nationales sur les progrès en terme d'ER et d'URE au niveau national.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude sur les questions économiques liées au scénario tendanciel du dernier rapport du Plan Bleu</li> <li>- Rapport de suivi du chapitre « énergie » de la SMDD ;</li> <li>- Un rapport sur les évolutions énergétiques récentes en Méditerranée et sur les projections tendancielle</li> <li><i>Note du Plan Bleu</i> sur les « évolutions de la région en terme d'ER et d'URE »</li> <li>- Publication UNEP/MAP MTS incluant l'ensemble des contributions d'experts nationaux et régionaux ayant travaillé pour le suivi de la SMDD Energie.</li> <li>Etude sur la prise en compte des questions d'ER et d'URE dans l'APD</li> <li>Etude thématique sur « <b>Changement climatique et énergie en Méditerranée</b> »</li> </ul>
2008	Présidences slovène et française de l'UE :	<p><i>Cahier du Plan Bleu</i> destiné à valoriser les activités énergie 2006-2007.</p> <p><i>Note du Plan Bleu</i></p> <p>Etude thématique sur l'« Impact de la diversification de l'offre et des approvisionnements énergétiques sur les économies nationales et sur la situation environnementale en Méditerranée »</p> <p>Publication sur les indicateurs Energie et Développement Durable</p>
2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin négociations Kyoto post 2012</li> <li>- Atelier régional sur l'énergie</li> <li>- Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone</li> <li>- Présidences tchèque et suédoise de l'UE</li> </ul>	<p><i>Note du Plan Bleu</i></p> <p>Etude thématique sur l'« Analyse de durabilité du secteur de l'énergie »</p> <p>Contribution au Chapitre « Energie » d'un nouveau rapport Plan Bleu incluant de nouveaux scénarios</p>
2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan OMD</li> <li>Congrès mondial de l'énergie</li> <li>Présidences espagnole et belge de l'UE</li> </ul>	<p><i>Note du Plan Bleu</i></p> <p>Mise à jour annuelle des indicateurs de suivi de la durabilité du système énergétique</p> <p>Une étude thématique Energie</p>

Date	Échéances internationales	Produits Plan Bleu
2011	Atelier régional Plan Bleu Présidences hongroise et polonaise de l'UE	Etudes thématiques sur « <b>Importance des flux énergétiques (production, transformation, distribution et échanges) sur l'environnement, la santé et l'économie</b> » Mise à jour des indicateurs de suivi de la durabilité du système énergétique <i>Note du Plan Bleu</i>
2012	Fin de la première période d'engagement Kyoto (2008-2012) Présidences danoise et chypriote de l'UE	<i>Note du Plan Bleu</i> Nouveau scénario alternatif du Plan Bleu à présenter dans le rapport biennal 2013. Mise à jour annuelle des indicateurs de suivi de la durabilité du système énergétique
2013	Atelier régional Plan Bleu Présidence de l'UE : Irlande - Lituanie	<i>Note du Plan Bleu</i> Mise à jour annuelle des indicateurs de suivi de la durabilité du système énergétique Etudes thématiques sur « <b>L'après pétrole et ses conséquences sur l'industrie énergétique, la situation environnementale et la consommation finale de l'énergie</b> »
2014	Présidences grecque et italienne de l'UE	<i>Note du Plan Bleu</i> Mise à jour annuelle des indicateurs de suivi de la durabilité du système énergétique
2015	Examen des Objectifs du Millénaire pour le développement Atelier régional Plan Bleu Présidence lettone et luxembourgeoise de l'UE	<i>Note du Plan Bleu</i> Mise à jour annuelle des indicateurs de suivi de la durabilité du système énergétique

### 3.3.3 Transport

La Méditerranée a toujours été un espace d'échanges et de forte mobilité. Formidable instrument de libération (à travers le développement de la motorisation individuelle) et de développement économique<sup>2</sup>, les transports exercent en même temps des pressions toujours croissantes sur l'environnement : émissions croissantes de gaz à effet responsables du changement climatiques, consommation d'espace par le développement des infrastructures, dégradation de la qualité de l'air via les émissions polluantes dans l'atmosphère, nuisances sonores, rejets de polluants dans le milieu marin, mortalité routière, etc.

Alors que d'autres régions du monde commencent à prendre la mesure de cette contradiction (notamment l'Union Européenne), le développement des chaînes de transport, à travers notamment la libéralisation des échanges commerciaux, se fait en Méditerranée du Sud et de l'Est sans la mise en place des indispensables instruments régulateurs environnementaux et sociaux.

Réfléchir à la mise en place de ces régulations à l'échelle régionale suppose le partage d'une vision commune des impacts du développement des transports sous leur forme actuelle. Cette vision doit répondre, en particulier, aux questions suivantes :

- Décèle-t-on un découplage entre développement de l'économie et développement des transports ?
- Quels sont les impacts environnementaux, sociaux et économiques du développement des transports en Méditerranée ? Quels sont les indicateurs les plus pertinents pour suivre ces impacts ? Quelle est la valeur de ceux-ci ?
- Quelle sera l'évolution de ces indicateurs ?

Pour répondre à ces questions, des données telles que les émissions de gaz à effet de serre du secteur, l'estimation des coûts de congestion, la part des dépenses de transport dans le budget des

<sup>2</sup> Les transports représentent dans de nombreux pays méditerranéens une part non négligeable de l'activité. Ainsi, en 2000, le secteur des transports et communications représentait 10,7 % du PIB en Syrie, 9,3% en Egypte, 6,7% en Algérie, 6,1% au Maroc, 10,9% en Tunisie.

ménages, l'emprise au sol des infrastructures de transport ou le niveau des nuisances sonores liées aux transports sont nécessaires. C'est l'ambition du Plan Bleu que de contribuer à les collecter et d'ainsi favoriser la mise en place d'un véritable système d'observation des transports en Méditerranée

En la matière, et au delà des initiatives existantes telles les grands projets régionaux financés notamment par l'Union Européenne (MEDA- TEN T , Euro-Med Transport Project notamment) pour tenter d'évaluer les marges de progression de la compétitivité des chaînes de transport euro-méditerranéennes, le programme de coopération statistique euro-méditerranéen MEDSTAT qui s'attache à rassembler sous une forme homogène les statistiques de base en matière de flux et d'équipement, les travaux du REMPEC qui collecte certaines informations sur la pollution de la Méditerranée par les hydrocarbures et la CEMT qui produit sur la partie ouest du bassin des analyses ponctuelles intégrant de temps à autre l'environnement, c'est d'un véritable outil d'analyse et de prospective du secteur dont la région a besoin. Le Plan Bleu se propose de le dessiner pour organiser une veille permanente sur l'articulation transport / environnement et développement durable.

## **Les transports et les différentes problématiques liées au développement durable**

### ***Problématiques environnementales***

La question des transports est bien entendu centrale au regard des problématiques environnementales. Ceux ci sont en effet à l'origine de 30% des émissions de CO<sub>2</sub>, d'environ un tiers des émissions de particules, de nuisances sonores de plus en plus fortes. La construction d'infrastructures est consommatrice d'espaces de plus en plus étendus même si en Méditerranée, la progression des emprises est restée modérée au regard de celle enregistrée dans certains pays européens. Il reste que leurs effets sur la demande en matériaux, le niveau des rejets polluants lié aux chantiers de construction, l'artificialisation irréversible de certains espaces rares et l'imperméabilisation des sols méritent la plus grande attention. En mer, la pollution opérationnelle des navires par les hydrocarbures reste notable et la quantité de résidus issus du déballastage représenterait annuellement l'équivalent de 150000 tonnes d'hydrocarbures. Ces questions particulièrement sensibles mais encore trop mal appréhendées et quantifiées en raison de la diversité et de la variabilité des sources d'informations appellent un investissement de long terme de la part du Plan Bleu.

### ***Problématiques économiques***

La libéralisation progressive des échanges entre les différents pays du pourtour méditerranéen devrait selon les scénarios du Plan Bleu se traduire par une augmentation substantielle des trafics régionaux mais également intra nationaux et leur polarisation sur la route. Ce dernier mode de transport est en effet aujourd'hui privilégié pour les marchandises compte tenu de la nature des produits transportés et de la faible internalisation des coûts environnementaux et sociaux. Il en est de même du trafic voyageurs notablement lié à l'implantation croissante des populations en périphérie urbaine. Les coûts de congestion qui en résultent et d'ores et déjà estimés dans quelques villes méditerranéennes devrait notamment croître mais dans des proportions restant largement à chiffrer.

### ***Problématiques sociales***

La part du transport dans le budget des ménages varie fortement selon les pays (entre 19% en Israël et 4% en Égypte en 2000 par exemple) mais a tendance au Nord comme au Sud à augmenter. Sur la période 1984-2000, la croissance moyenne a été de 3,7% par an pour l'ensemble de la Méditerranée (3,9% dans les PNM et 3,3% dans les PSEM). Cette tendance apparaît d'autant moins « durable » que les catégories socioprofessionnelles qui subissent le plus ces augmentations appartiennent le plus souvent à la classe moyenne dont le pouvoir d'achat est affecté.

## Activités prévues au regard des objectifs stratégiques

### *En matière de données*

L'insuffisance des données sur les déplacements de marchandises et de personnes est une question cruciale. Pour les PNM, les données sont disponibles même si leur obtention et leur comparabilité nécessitent un travail important d'investigation et d'analyse. Pour les PSEM, la réalisation d'enquêtes spécifiques est indispensable. Leurs résultats devront être corrélées avec des estimations obtenues en utilisant des sources indirectes (douanes, analyses miroir, dires d'experts, comptages routiers, bilans énergétiques)

Pour ce qui est des *impacts environnementaux* l'utilisation de coefficients standards restera à l'instar de ce qui a été fait dans le RED la méthode utilisée. Ceux-ci alimenteront utilement la base de données Plan Bleu.

En matière d'observation économique et sociale, la collaboration avec des partenaires de longue date du Plan Bleu (NESTEAR, Ecomar, consultants RED) sera poursuivie.

### *En matière d'indicateurs*

Pour mieux cerner les évolutions via des indicateurs, la disponibilité de données sur les déplacements sera déterminante. Une série de 8-10 indicateurs, pour la plupart déjà utilisés dans le rapport 2005 du Plan Bleu sur l'environnement et le développement en Méditerranée, sera renseignée lors de la publication de chaque rapport. L'échelle sera nationale et les données concerneront l'année N-1. Les principaux indicateurs concernent :

- Indicateurs sur l'évolution des déplacements et des trafics :
  - Trafic voyageurs et marchandises personnes en voyageurs-km et tonnes-km
  - Evolution du trafic et de sa composition, répartition modale...
  - Elasticité trafic / PNB
- Indicateurs des impacts environnementaux, économiques et sociaux de la mobilité :
  - Changement climatique : émissions de CO<sup>2</sup>
  - Pollution atmosphérique : émissions de COV, Nox et particules
  - Nuisances sonores : nombre de personnes affectées par une source sonore liée au transport supérieure à 55 dB
  - Congestion : coûts monétaires des pertes de temps liées à la congestion, en pourcentage du PIB
  - Emprise au sol des infrastructures de transport : en hectares et proportion de la surface du pays
  - Mortalité liée aux transports
  - Tonnages d'hydrocarbures et de produits polluants rejetés en Méditerranée par le trafic maritime
  - Poids des dépenses transports dans le budget des ménages.

### *En matière d'études*

L'approfondissement des méthodologies d'évaluation de certains indicateurs complexes pour lesquels des polémiques scientifiques existent (coûts de congestion ou tonnages déversés en mer par exemple) permettra au Plan Bleu de mieux maîtriser certaines questions relatives au calcul économique des externalités. Par ailleurs, des questions comme le découplage croissance des trafics / croissance des PIB, impacts sur les espaces littoraux de la construction des infrastructures de transport ou le suivi épidémiologique des impacts de certaines nuisances liées au transport feront partie des sujets régulièrement approfondis.

### ***En matière de communication***

Les travaux engagés par le Plan Bleu devraient se traduire par la publication tous les 2 ans d'un chapitre « transport » dans le rapport bisannuel sur l'Etat de l'environnement et le développement durable en Méditerranée. Afin de disposer d'un produit « d'appel » une plaquette actualisant avec les mêmes méthodes et sources les indicateurs du chapitre Transports sera réalisée dès la fin 2007.

Chaque année, une étude spécifique concernant les transports sera publiée dans la collection « *les notes du Plan Bleu* »

### **Calendrier des productions attendues au regard des échéances internationales et régionales**

	<b>Echéances internationales et régionales</b>	<b>Productions</b>
2007	Conférence des Parties à la Convention de Barcelone	- <i>Note du Plan Bleu</i> sur le chapitre « transport » du RED - Etude méthodologique sur les indicateurs complexes.
2008	- Début biennium CMDD sur les thèmes Transports et Urbain - Présidence française de l'UE	- Documentation des indicateurs complexes - Etude sur le découplage dans le secteur des transports - <i>Note du Plan Bleu</i>
2009	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone Euromed Transport Forum	- Rapport de synthèses sur les activités du biennium - <i>Cahier du Plan Bleu</i> sur les transports en Méditerranée
2010	Début biennium CDD-ONU sur le thème Transports Euromed Transport Forum	- <i>Note du Plan Bleu</i> - Etude sur l'impact des infrastructures de transports sur les espaces littoraux
2011	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone Euromed Transport Forum	- Etude des impacts sur la santé des nuisances liées aux transports - <i>Note du Plan Bleu</i>
2012	Johannesburg+10	
2013	Conférence des parties à la Convention de Barcelone Euromed Transport Forum	- <i>Cahier du plan Bleu</i> sur le transport en Méditerranée
2014		
2015	Examen des OMD	

### **Mesure de la performance**

#### ***Indicateurs retenus***

Nombre d'indicateurs et de pays couverts, nombre de personnes et d'institutions manifestant de l'intérêt pour le rapport, nombre d'enquêtes lancées dans les pays pour combler les manques en matière de données, respect du calendrier...

#### ***Evaluation externe***

L'évaluation externe des travaux du plan Bleu en matière de transports sera réalisée en 2012.

#### **3.3.4 Tourisme**

Le tourisme en Méditerranée est un secteur dynamique en termes de croissance, de création d'emplois, d'apports en devises et de couverture de la balance des biens et services.

En 2005, les pays méditerranéens ont ainsi reçu 246 millions de touristes internationaux, soit 30,5 % du tourisme international mondial. Durant la décennie 1995-2004, certains pays méditerranéens ont connu une croissance moyenne annuelle très forte des arrivées internationales,

comme la Croatie (20 % par an), la Syrie (15,7 %), l'Égypte (11,7 %), l'Algérie et la Turquie (10,1 %)³.

À l'horizon 2025, la fréquentation touristique nationale et internationale pourrait atteindre 637 millions dans les pays méditerranéens, dont 312 millions dans les seules régions côtières méditerranéennes⁴.

Ces quelques données laissent deviner l'ampleur des pressions exercées par le secteur du tourisme sur l'environnement et les ressources naturelles ainsi que le potentiel de développement économique et social qu'il représente. C'est pourquoi ce secteur fait l'objet de travaux nombreux tant de la part du Plan Bleu qui s'est intéressé aux relations de long terme entre tourisme et environnement⁵, que du PNUE qui, dans le cadre du Processus de Marrakech⁶, a favorisé la constitution d'un groupe de travail⁷ sur le tourisme durable piloté par la France. Ce secteur est bien entendu également au cœur des préoccupations de l'Union européenne et par définition de l'Organisation mondiale du Tourisme.

Le Plan Bleu entend donc continuer à étudier ce secteur et notamment ses relations avec l'environnement pour déterminer si des futurs durables sont possibles.

## **Le tourisme et les problématiques du développement durable**

### ***Dimension environnementale***

Le secteur du tourisme est un émetteur croissant de gaz à effet de serre donc un facteur du changement climatique. Les émissions qui lui sont attachées sont, bien entendu, d'abord imputables au transport d'une part du lieu de résidence au lieu de destination et, d'autre part, sur le lieu de destination mais également à la consommation d'énergie fossile liées aux hébergements et équipements. Mais si le tourisme a un effet sur le changement climatique, ce dernier devrait également avoir un fort impact sur le secteur. L'élévation du niveau de la mer qui amplifie l'érosion des plages, la fréquence accrue de phénomènes météorologiques extrêmes comme les canicules, le réchauffement des eaux de surface pouvant entraîner des pics d'eutrophisation ne devraient pas, en effet, être sans incidence sur les choix futurs des touristes.

Les relations entre tourisme et biodiversité sont, de même, fortes puisque si le tourisme peut contribuer à la **perte de biodiversité** en favorisant l'artificialisation de l'espace (terrestre et marin), la dégradation de sites remarquables (piétinement, cueillette, mouillage), l'introduction d'espèces non indigènes (plantes d'ornement, animaux d'agrément), il peut également contribuer par les ressources qu'il génère à sa protection et donc à la sauvegarde de l'attractivité que la biodiversité peut exercer.

Enfin, le tourisme méditerranéen étant essentiellement balnéaire, son impact sur la qualité des eaux, elle-même facteur d'attractivité, doit en permanence être au cœur des préoccupations.

### ***Dimension économique***

Le secteur du tourisme contribue très significativement à la **croissance** économique mais moins à la **répartition de ses fruits** puisque les coefficients de fuite peuvent être très élevés. Cependant et c'est l'un des enjeux des années à venir, cette activité est porteuse dans certaines conditions de développement local équitable, peut favoriser la revitalisation d'espaces enclavés (petites îles) et dynamiser des activités traditionnelles (agriculture, pêche, artisanat, BTP).

Le tourisme reste, par ailleurs, un secteur fortement **créateur d'emplois** directs et indirects même si les emplois touristiques sont souvent peu qualifiés et faiblement rémunérés.

---

<sup>3</sup> Source : OMT / WTO 2006

<sup>4</sup> Source : RED, Plan Bleu, 2005

<sup>5</sup> Scénarios Tourisme PB-89, Fascicule 1995, Atelier d'Antalya 1998, Recommandations CMDD 1999, Dossier MAP TRS n°159 2005, etc.

<sup>6</sup> UNDESA et PNUE

<sup>7</sup> piloté par la France

## ***Dimension sociale***

En favorisant l'alimentation en eau potable et en électricité, l'assainissement et la collecte de déchets le développement touristique peut favoriser **l'accès de tous aux services essentiels**. Mais il doit, pour cela, être pensé dans une perspective de développement durable faute de quoi il constituera des enclaves de prospérité peu susceptibles de réduire les disparités et inégalités sociales encore fortes dans tous les pays riverains.

## **Activités prévues au regard des objectifs stratégiques**

Les échelles d'analyse pertinentes concernent l'équivalent NUTS 1 (pays), l'équivalent NUTS 3 (département, province, willaya, gouvernorat,...) et la destination qui ne correspond pas toujours à un découpage administratif tel que l'équivalent NUTS 5 (commune, municipalité, district,...).

### ***En matière de données***

Si l'OMT / WTO est la source essentielle de données au niveau international, ce sont les instituts de statistiques nationaux qui fournissent l'information au niveau des pays avec, cependant, une difficulté récurrente pour donner des détails par destination.

A quelques notables exceptions près, le tourisme international apparaît donc mieux connu que le tourisme domestique, notamment au Sud et à l'Est de la Méditerranée. Le Plan Bleu se propose, en conséquence, d'aider à combler cette lacune tout en continuant à documenter les bases dont il dispose actuellement et qui pour certaines variables couvrent plus d'une trentaine d'années.

Certaines activités (croisière, plaisance notamment) demanderont des investigations spécifiques à conduire à partir d'enquêtes.

### ***En matière d'indicateurs***

Les indicateurs prioritaires de la SMDD seront développer (identifier, tester, calculer, actualiser) pour suivre les progrès du secteur vers le développement durable.

Mais des indicateurs complémentaires dont certains pourront être empruntés aux organismes compétents en la matière (OMT / WTO, IFEN, AEE, WTTC, etc.) devront être identifiés puis développés.

L'empreinte écologique sera par ailleurs, développée dans le secteur du tourisme (par type de consommation et de production) et l'actualisation de ratios<sup>8</sup> existants (litres d'eau par nuitée par exemple) ou la définition de nouveaux ratios (pourcentage de déchets recyclés par nuitée par exemple) feront l'objet d'études spécifiques.

### ***En matière d'études***

Afin d'explorer les pistes de changements possibles pour que le tourisme contribue au mieux au développement durable, le Plan Bleu réalisera, en liaison avec ses différents partenaires et notamment le PNUE, l'OMT et l'OCDE, les études suivantes :

- Bilan des progrès réalisés par le secteur au regard des recommandations de la CMDD (1999) ;
- Analyse prospective des pressions du tourisme sur l'environnement et les ressources naturelles en fonction des modes de production et de consommation ;
- Déterminer les capacités de charge touristique dans les aires protégées ;
- Inventaire des bonnes pratiques, analyse des systèmes d'acteurs, bibliothèque d'étude de cas (les destinations) ;

---

<sup>8</sup> Tous les ratios ne constituent pas des indicateurs. Ils sont néanmoins indispensables pour quantifier les pressions du tourisme sur l'environnement et les ressources naturelles. À mi-chemin de la donnée et de l'indicateur, ils trouvent leur place dans la rubrique « indicateurs ».

- Analyse des circuits économiques et des conditions d'une redistribution équitable des bénéfices ;
- Analyser les innovations possibles (instruments fonciers, économiques, fiscaux, etc.).

### ***En matière de communication***

En ce qui concerne le tourisme et selon les publics visés, le Plan Bleu communiquera au moyen de :

- De synthèses diffusées dans la collection les *Notes du Plan Bleu* (exemple : le tourisme nautique)
- Alimentation du site WEB en graphiques et tableaux (exemple : matrice origine / destination)
- Organisation d'au moins trois ateliers régionaux réunissant les acteurs publics et privés.

### **Calendrier des productions**

Date	Echéances internationales et régionales	Productions
2007	Conférence des Parties à la Convention de Barcelone	- <i>Note du Plan Bleu</i> sur le chapitre tourisme du RED - Questionnaire préparatoire à l'atelier 2008
2008	Présidences slovène et française de l'UE	- Bilan des progrès 1998-2008 vers le DD - Atelier régional (échanges d'expériences, bonnes pratiques études de cas)
2009	Conférence des Parties à la Convention de Barcelone	- <i>Cahier du plan Bleu</i> - <i>Note du Plan Bleu</i> sur le tourisme nautique, la plaisance et la croisière
2010	SMDD+10 (point 2.7)	- Etude sur la demande domestique - Documentation des indicateurs prioritaires et complémentaires et contribution au REEDD
2011	Conférence des Parties à la Convention de Barcelone Processus de Marrakech	- <i>Cahiers du Plan Bleu</i> sur une typologie des pressions touristiques en méditerranée - Atelier régional - Contribution au REEDD
2012	Rio+20 ; Jo'burg+10	- Etude sur la redistribution des bénéfices tirés du secteur du tourisme
2013	Conférence des Parties à la Convention de Barcelone CDD-ONU (Tourisme)	- <i>Note du Plan Bleu</i> sur l'innovation touristique - Présentation de l'Etude du Plan Bleu sur la durabilité de l'offre touristique - Atelier régional
2014		- Etude sur la durabilité de la demande touristique
2015	Conférence des Parties à la Convention de Barcelone	- Contribution au REEDD - <i>Cahier du Plan Bleu</i> sur la durabilité du tourisme en Méditerranée

### **Mesure de la performance**

#### ***Indicateurs retenus***

Ils concerneront le nombre d'indicateurs renseignés, la participation aux ateliers régionaux, le nombre d'études réalisées et de publications diffusées.

#### ***Evaluation externe***

L'évaluation externe des activités du Plan Bleu en matière de tourisme sera réalisée en 2010

### 3.3.5 Ecosystèmes forestiers

Le Plan Bleu souhaite mieux évaluer la contribution des écosystèmes forestiers au développement durable méditerranéen.

Producteur de ressources essentiellement renouvelables, les espaces boisés jouent, en effet, un rôle déterminant dans la vie quotidienne des peuples méditerranéens puisqu'en interaction permanente avec l'agriculture, l'élevage, l'industrie, l'artisanat, l'urbanisme et les loisirs. Ils contribuent au développement de multiples activités et emplois en milieu rural et aident à y lutter contre la pauvreté. Enfin, ils participent de la régulation de phénomènes globaux, en particulier le climat via l'absorption du CO<sub>2</sub>, et sont concernés par le cycle de l'eau (aménagement des bassins versants) et les stratégies intéressant le bois et les produits forestiers non ligneux (sylviculture), les sols (protection contre l'érosion, lutte contre la désertification), la diversité biologique et les paysages méditerranéens.

Malheureusement, aujourd'hui, des évolutions de plus en plus rapides n'assurent souvent plus le renouvellement des espaces boisés et ont de graves incidences environnementales. Le fort peuplement des zones littorales et leur urbanisation, le développement du tourisme de masse, l'essor de la consommation et l'intensification des pratiques culturelles sont à l'origine de sollicitations de plus en plus fortes vis-à-vis des ressources qu'ils produisent. Il paraît donc urgent d'infléchir les tendances à l'œuvre en veillant notamment à une meilleure intégration des politiques forestières dans l'ensemble des politiques d'aménagement des territoires.

L'optimisation des réponses que le secteur forestier pourra apporter aux attentes multiples en matière de développement durable dans la région implique que les opérateurs publics et privés partagent une même vision prospective sur :

- les demandes qui concernent les multiples usages potentiels de ces ressources, en évaluant leurs capacités à y répondre dans une perspective de développement durable,
- les voies et moyens (institutionnels, humains et financiers) permettant de réorienter ces demandes pour les rendre compatibles entre elles et les adapter aux disponibilités,
- les valeurs d'usage (actif ou passif) des espaces boisés méditerranéens et les bénéficiaires directs et indirects de ces usages, de façon que l'importance globale des fonctions, services et produits forestiers puisse être appréciée par les décideurs et les financeurs, au regard du coût des actions à mettre en œuvre pour les mobiliser.

## Les écosystèmes forestiers et les différentes problématiques liées au développement durable

### *Problématiques environnementales*

Les forêts méditerranéennes couvrent environ 70 millions d'hectares. Elles sont constituées par près de 290 espèces arborescentes, dont 200 leurs sont exclusives ou très largement inféodées. Plus de 60 sont actuellement considérées comme rares, vulnérables ou menacées. Les forêts sont le principal puits de dioxyde de carbone et la conversion des terres agricoles en forêts présente un potentiel réel d'absorption de CO<sub>2</sub> atmosphérique (fort potentiel d'absorption des jeunes arbres) et donc d'atténuation du changement climatique.

L'évolution des espaces a au cours des années récentes été contrastée selon les régions. Dans les PNM, la déprise agricole et la régression du pâturage ont favorisé une extension des surfaces colonisées par des végétaux pionniers, notamment des conifères, suivie d'une maturation des structures pré-forestières au détriment des espaces ouverts et des pelouses. Dans les PSEM, où la pression du surpâturage, de la surexploitation du bois de feu, et de la mise en culture de terres marginales est encore très forte, les structures forestières se dégradent et se banalisent, les espèces les

plus appréciées par les troupeaux se raréfient, l'érosion se développe et peut conduire à la désertification.

De même, la multiplication des incendies est devenue une grave cause de régression des écosystèmes boisés. Dans les pays méditerranéens du Nord, la progression de l'embroussaillage dans les zones de déshérence a augmenté les risques d'éclosion et d'extension des incendies, sauf à consentir de coûteuses interventions de débroussaillage mécanique pour protéger les zones habitées. Plus de 95% des feux de forêt sont d'origine humaine et leur nombre a doublé depuis les années 1970 pour atteindre désormais 50 000 départs par an. La lutte contre les incendies coûte annuellement plus d'un milliard d'euros, mais 600 000 hectares d'espaces boisés méditerranéens continuent à brûler chaque année.

### ***Problématiques économiques et sociales***

L'une des caractéristiques essentielles de la région est l'importance des zones arides, semi-arides et sèches, qui couvrent 156 millions d'hectares sur le pourtour méditerranéen et assurent la transition vers les immenses déserts du Sud et de l'Est. Pour les 109 millions de personnes qui vivent dans ces zones, rurales et pauvres pour la plupart, le risque de désertification constitue un problème environnemental et socio-économique majeur. Plus de la moitié du bassin méditerranéen est aujourd'hui touché par ce phénomène d'appauvrissement des ressources naturelles et des populations qui en vivent.

Pour sortir des spirales de dégradation et de pauvreté, les stratégies de développement actuellement mises en œuvre visent la diversification et la synergie des différents modes de mise en valeur de ces zones (aménagement multifonctionnel intégré), afin de mieux répartir les emplois et l'utilisation des ressources dans le temps et dans l'espace. Dans de tels schémas de développement, l'intégration de la culture d'arbres et d'arbustes peut constituer un facteur de succès pour :

- la production agricole, en préservant les sols de l'érosion et en les enrichissant en humus (rideaux-abris, brise-vent, arbres dispersés dans les exploitations),
- le pastoralisme, comme réserve d'aliments du bétail pendant les périodes de sécheresse (arbres et arbustes fourragers),
- la production d'énergie domestique (bois de feu, charbon de bois) et de bois de service (perches, petites charpentes, ...),
- l'artisanat et le commerce (fruits, tanins, gommes, résines, huiles, fibres, plantes médicinales, miel, ...),
- le tourisme « vert ».

## **Activités prévues au regard des objectifs stratégiques**

### ***En matière de données***

Les données utilisées seront essentiellement celles mises par la FAO (Département des Forêts) à la disposition du Plan Bleu dans le cadre des accords de partenariat existants. Elles seront intégrées dans le SIMEDD

### ***En matière d'indicateurs***

Pour suivre les performances du secteur forestier au regard des enjeux du développement durable, un jeu commun d'indicateurs adaptés aux contextes méditerranéens devra être constitué à l'issue d'un travail d'analyse:

- identifiant, au niveau de chaque pays, les données et indicateurs actuellement utilisés et les difficultés rencontrées ;

- précisant les compléments et améliorations souhaités pour renforcer la pertinence, la cohérence et la fiabilité des indicateurs ;
- évaluant la faisabilité desdits compléments et améliorations ;
- élaborant, en fonction de l'étude de faisabilité, un tableau de bord national type et des fiches de recommandations pour la construction et l'interprétation des indicateurs.

Ces indicateurs répondront aux critères appliqués à l'échelon mondial pour la compréhension de la gestion durable des forêts et notamment l'étendue des ressources forestières, la santé et vitalité de la forêt, les fonctions productives des forêts, la diversité biologique, les fonctions de protection des forêts, les avantages et besoins socioéconomiques, le cadre réglementaire et institutionnel.

S'appuyant sur les travaux conduits dans le cadre du Processus de Téhéran pour les pays à faible couvert forestier, ainsi que sur ceux réalisés par le Plan Bleu et l'Observatoire du Sahara et du Sahel, ils rendront compte de:

- l'évolution des espaces boisés,
- l'intensité de l'exploitation de bois,
- l'évolution des surfaces boisées aménagées,
- l'évolution des surfaces boisées protégées,
- la variation des surfaces boisées dégradées par des incendies,
- du surpâturage en forêt.

### ***En matière d'études***

#### **Etudes de cas (prospective territoriale)**

A l'échelle de territoires identifiés comme représentatifs et illustratifs, des études de cas seront réalisées pour nourrir la réflexion sur les sujets suivants:

- contribution des écosystèmes forestiers à la préservation de la biodiversité ;
- outils économiques et financiers (valeur économique des espaces boisés, rémunération des services rendus et des bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales, approches coûts-avantages...) ;
- outils de mobilisation et de responsabilisation des acteurs de terrain ;
- approches territoriales intégrées et participatives, intégration des démarches territoriales à la gestion des espaces boisés ;
- aménagement et gestion des espaces péri-urbains.

#### **Analyses prospectives régionales**

Au niveau régional, les thèmes suivants feront l'objet d'analyses prospectives :

- écosystèmes forestiers et préservation de la biodiversité ;
- relations entre changements climatiques et écosystèmes forestiers méditerranéens ;
- lutte contre la désertification et la pauvreté ;
- financement (structures, procédures) des politiques et des projets.

### ***En matière de communication***

Des synthèses des études de cas et analyses régionales seront présentées sous forme de guides ou de référentiels de bonnes pratiques (gestion durable, gouvernance) qui seront, notamment, diffusés vers les acteurs de terrain.

Sur ces bases, sera initié – en partenariat avec les autres organisations régionales intéressées - la construction d'une plate-forme d'échange et de partage d'expériences en matière de gestion durable et de gouvernance des espaces boisés.

## Calendrier des productions attendues au regard des échéances internationales et régionales

	Echéances internationales et régionales	Productions
2007	Forum des Nations Unies sur les forêts Comité des forêts de la FAO et comité Silva Mediterranea Convention de Barcelone. Réunion des Parties contractantes	- Deux études de cas dans les pays
2008	Forum des Nations Unies sur les forêts	- Trois études de cas dans les pays - Etude sur la valorisation économique des espaces boisés - <i>Note du Plan Bleu</i>
2009	Forum des Nations Unies sur les Forêts Comité des forêts de la FAO et comité Silva Mediterranea Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone Congrès forestier mondial (Argentine)	- Etudes de cas dans les pays - Expertise sur les indicateurs et proposition de jeu commun - Etude sur la capacité d'absorption des écosystèmes forestiers méditerranéens - <i>Cahier du Plan Bleu</i> sur les écosystèmes forestiers méditerranéens
2010	Forum des Nations Unies sur les forêts	-Trois études de cas dans les pays - conception de la plate-forme d'échange - <i>Note du Plan Bleu</i>
2011	Forum des Nations Unies sur les forêts Comité des forêts de la FAO et comité Silva Mediterranea Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone Convention de Barcelone. Année internationale des forêts	- renseignement des indicateurs - Rapport de synthèse sur les activités conduites en matière d'écosystèmes forestiers
2012	Forum des Nations Unies sur les forêts Johannesburg + 10	-Mise en place de la plate-forme d'échange - <i>Cahier du Plan Bleu</i> sur les écosystèmes forestiers face aux risques
2013	Forum des Nations Unies sur les forêts Comité des forêts de la FAO et comité Silva Mediterranea Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone Convention de Barcelone.	- Note du plan Bleu - Etude thématique régionale
2014	Forum des Nations Unies sur les forêts	- <i>Cahier du plan Bleu</i>
2015	Forum des Nations Unies sur les forêts Comité des forêts de la FAO et comité Silva Mediterranea Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone Examen des Objectifs du Millénaire pour le Développement	-Etude thématique régionale

## Mesure de la performance

### *Indicateurs retenus*

Les indicateurs suivants seront utilisés pour évaluer les activités :

- nombre de partenaires institutionnels associés
- nombre de sources de financement
- enveloppe financière annuelle
- nombre d'études de cas
- nombre de pays impliqués dans la recherche d'indicateurs
- nombre d'invitations à présenter les travaux

## *Evaluation externe*

Les activités seront évaluées tous les deux ans par un comité de suivi composé de membres du Comité des questions forestières *Silva Mediterranea*

### 3.3.6 Espace littoral

Interface Terre / Mer et lieu de multiples conflits d'usage, exerçant une forte attractivité sur les hommes et leurs activités, possédant une grande valeur environnementale, le littoral méditerranéen totalise 46 000 km de côtes dont 19 000 km pour les seules îles. En 2000, les régions littorales méditerranéennes rassemblaient 143 millions d'habitants, accueillaient 175 millions de touristes (domestiques et internationaux) et offraient 270 000 places de bateaux dans 750 ports de plaisance.

Le littoral est donc au cœur des préoccupations de développement durable en Méditerranée et il devrait prochainement être concerné par un protocole spécifique de la Convention de Barcelone dédié à la gestion intégrée des zones côtières. Frontière sud de l'Europe, le littoral et la mer Méditerranée constituent également des espaces parties prenantes de stratégies sectorielles (transports, tourisme, pêche, aménagement intégré des zones côtières-AIZC, etc.) et soumis aux directives (eau, Natura 2000, etc.) de l'Union européenne. Ils sont bien entendu particulièrement concernés par l'initiative européenne « Horizon 2020 » visant à intensifier les efforts pour réduire sensiblement la pollution de la Méditerranée d'ici à 2020.

Dans ce contexte, le Plan Bleu, entend contribuer à penser le littoral du futur en continuant à analyser les pressions à venir et leurs impacts, à identifier de nouvelles voies pour engager le littoral dans un processus de développement durable.

Il conduira cette réflexion en partenariat avec les centres du PAM, les agences ou programmes pertinents des Nations Unies, les organes de l'Union européenne, la communauté scientifique et la société civile.

## **Le littoral et les principales problématiques liées au développement durable**

### *Problématiques environnementales*

Le littoral, espace de concentration des activités et des hommes et à l'instar d'autres espaces, est émetteur de gaz à effet de serre donc acteur du changement climatique. Mais il est dans le même temps vulnérable aux effets attendus de ce changement notamment en matière d'élévation du niveau de la mer, de fréquence accrue de phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes et ondes de tempête, canicules), de réchauffement des eaux de surface. Son artificialisation, l'introduction d'espèces non indigènes (via le transport maritime, aquaculture, plantes et animaux d'agrément), les pollutions d'origine terrestre et marine, la sur-exploitation des ressources marines vivantes ont, par ailleurs, un effet direct sur la biodiversité à la fois terrestre et marine qu'il concentre et qui continue de s'appauvrir.

Les activités conduites sur le littoral peuvent enfin, selon leur nature et leur ampleur, contribuer à la protection de la mer ou sa pollution. En la matière, les activités visant à la dé-pollution, à la stabilisation de l'artificialisation des espaces, à la réhabilitation d'espaces dégradés, à la protection des milieux et, d'une manière générale, à la gestion durable des zones côtières et des bassins versants associés ont un effet généralement positif sur l'état de la mer.

### *Dimension économique*

L'espace littoral est globalement un espace de croissance mais dont la **répartition des fruits, au plan spatial, apparaît inégale au regard notamment des hinterlands**. Certaines des activités qui s'y concentrent sont même des activités à forte croissance à l'image du tourisme, de l'aquaculture marine et des transports maritimes. Ces activités actuellement créatrices d'emplois devraient cependant continuer à favoriser l'exode rural notamment dans les PSEM.

## ***Dimension sociale***

Au plan social, l'espace littoral devrait exacerber les tendances observées au niveau des pays et poser des défis de nature différente selon que l'on s'intéresse aux PNM ou aux PSEM. Dans ces derniers, l'augmentation spectaculaire de la population urbaine, du nombre de ses jeunes et des sans emplois posera inmanquablement la question de l'accessibilité aux services essentiels (eau assainissement), du dimensionnement des services d'éducation et de santé.

## **Activités prévues au regard des objectifs stratégiques**

Thème éminemment transversal, lieu de convergence des problèmes, enjeux et défis se posant en Méditerranée, le littoral nécessite une approche systémique, garante d'une compréhension globale des phénomènes et processus à l'œuvre dans cet espace à la fois limité, précieux et convoité. C'est pourquoi chaque thème (eau, énergie, transport, tourisme, etc.) doit également être traité au niveau littoral.

Compte tenu de l'expérience du Plan Bleu, deux échelles d'analyse paraissent plus particulièrement pertinentes : l'équivalent NUTS 3 (département, province, willaya, gouvernorat,...) et l'équivalent NUTS 5 (commune, municipalité, district,...) alors que la collecte de données et/ou d'études au niveau national, équivalent NUTS 0 n'apparaît utile que pour situer les problématiques littorales dans leur contexte. Il reste que l'analyse fine de certains processus, comme les mutations d'utilisation de l'espace littoral impliquent de raisonner à l'échelle de la bande côtière terrestre (soit 0 à 1km, soit 0 à 10 km de la ligne de côte) ou de sites spécifiques classés par type (sites remarquables, sites critiques...).

### ***En matière de données***

Sans chercher l'impossible exhaustivité, la collecte de données doit être la plus complète possible pour couvrir l'ensemble des activités concentrées sur le littoral et s'appuyer sur des séries rétrospectives longues.

Au delà des données spatiales permettant de caractériser aux différentes échelles pertinentes, la géographie spécifique des zones littorales le SIMEDD, devra s'attacher à collecter pour cet espace :

- Les données socio-économiques comprenant les caractéristiques socio-économiques de la population, les sites industriels, les infrastructures de transport maritime et les installations énergétiques, les équipements et les fréquentations touristiques balnéaires, la pêche et l'aquaculture, etc. ;
- Les données environnementales couvrant l'érosion côtière ; l'utilisation du sol ; l'eau, l'assainissement, les pollutions telluriques ; les déchets solides ; la qualité des eaux de baignade ; la biodiversité marine et terrestre ; la qualité des écosystèmes ; les risques technologiques.

Il conviendra, par ailleurs, de disposer d'informations sur les politiques concernant le littoral et sur les outils de gestion et de planification disponibles.

### ***En matière d'indicateurs***

Trois familles d'**indicateurs** seront à développer pour suivre les progrès du littoral vers le développement durable :

- Les indicateurs spécifiquement côtiers et marins et qui font d'ores et déjà l'objet de travaux spécifiques du Plan Bleu;
- Les indicateurs thématiques se rapportant au littoral (eau, énergie, transport, etc.) ;
- Les indicateurs spécifiques aux sites étudiés.

### **En matière d'études**

Pour penser le littoral du futur, pour poursuivre l'analyse prospective des pressions et de leurs impacts et l'identification des voies possibles pour engager le littoral dans un processus de développement durable, le Plan Bleu prévoit de réaliser en liaison avec ses différents partenaires notamment du PAM:

- Une **typologie** des zones côtières basée sur les pressions et les menaces;
- La **prospective des impacts du changement climatique** (quantification des espaces, des activités et des populations exposés ; coûts de l'adaptation des infrastructures et équipements de défense à la mer ; politiques d'anticipation) ;
- L'évaluation de **la valeur économique des écosystèmes littoraux** afin notamment de quantifier les pertes économiques dues à leur dégradation ;
- La prospective de la croissance économique et des emplois par secteur ;
- L'inventaire des sites **industriels** (par type et par nombre d'emplois) situés sur le littoral, l'estimation des rejets polluants et des risques technologiques ;
- Le suivi et la prospective de **l'utilisation du sol** dans les zones littorales (en partenariat avec l'AEE et le Centre commun de recherches),
- Le suivi et la prospective de **l'utilisation des ressources naturelles** (marines et côtières),
- L'évaluation des **progrès de la lutte contre la pollution** des eaux côtières, des processus de production propre et de la protection de la nature ;
- L'analyse des réponses politiques pertinentes.

Dans le cadre de l'initiative 2020, le Plan Bleu entend par ailleurs, participer au 7<sup>ème</sup> programme-cadre de recherche de l'UE et contribuera aux travaux de l'AEE, notamment pour la publication du rapport sur les zones côtières européennes.

### **En matière de communication**

En ce qui concerne le littoral et selon les publics visés, le Plan Bleu communiquera au moyen de :

- Synthèses publiées dans la collection *les Notes du Plan Bleu* (exemple : les espaces terrestres et marins protégés) ;
- Constitution d'une bibliothèque d'études de sites (enrichie annuellement) ;
- Élaboration et mise à jour continue d'un atlas Environnement / Développement du littoral méditerranéen ;
- Contribution à l'état de l'environnement et du développement sur le littoral ;
- Participation aux publications AEE / PAM ;
- Organisation d'ateliers et de séminaires de formation à la prospective du littoral (échanges d'expériences, méthodes et outils)
- Contribution à l'alimentation du site WEB en graphiques et tableaux ;
- Contribution à la publication d'un RED tous les 15 ans.

## Calendrier des productions attendues au regard des échéances internationales et régionales

Date	Échéances internationales	Produits Plan Bleu
2007	Conférence des Parties à la Convention de Barcelone	<i>Note du plan Bleu</i> sur le chapitre « Littoral » du RED
2008	Présidence française de l'UE Horizon 2020 (points sensibles)	- Etude sur une typologie des zones côtières - Etude sur « changement climatique et littoral » - Test des Indicateurs de Développement Durable côtiers - Réalisation d'une bibliothèque de sites - Séminaire d'échange sur les apports de la méthode Imagine aux PAC
2009	Conférence des Parties à la Convention de Barcelone	- Bibliothèque de sites (suivi des précédents et adjonction de nouveaux) - <i>Note du plan Bleu</i> sur « changement climatique et littoral »
2010	SMDD+10 (point 2.7) Stratégie GIZC de l'UE	- Etude sur la valeur économique des écosystèmes littoraux - Participation au rapport de l'AEE sur les côtes européennes - Atelier séminaire de formation à la prospective du littoral
2011	Conférence des Parties à la Convention de Barcelone	Atlas Environnement / développement du littoral méditerranéen Bibliothèque de sites (suivi des précédents et adjonction de nouveaux) <i>Note du plan Bleu</i> sur « Littoral, croissance et emplois »
2012	Rio+20 ; Jo'burg+10 Horizon 2020	<i>Cahier du plan Bleu</i> sur l'analyse des progrès du littoral vers le développement durable (en relation avec les conventions Climat et Biodiversité) Atelier séminaire de formation à la prospective du littoral
2013	Conférence des Parties à la Convention de Barcelone	Bibliothèque de sites (suivi des précédents et adjonction de nouveaux) <i>Note du plan Bleu</i> sur « Littoral et risques technologiques »
2014		Atelier séminaire de formation à la prospective du littoral <i>Note du plan Bleu</i> sur « Littoral et utilisation du sol »
2015	Conférence des Parties à la Convention de Barcelone SMDD (2.7) déchets solides et assainissement ; pêche et aquaculture CDD-ONU (ressources marines) Examen des OMD	Mise à jour de l'atlas Environnement / développement du littoral méditerranéen <i>Note du plan Bleu</i> sur « Littoral et ressources naturelles marines et côtières » Bibliothèque de sites (suivi des précédents et adjonction de nouveaux)

## Mesure de la performance

### *Indicateurs retenus*

Les indicateurs suivants seront utilisés pour évaluer les activités :

- nombre d'indicateurs retenus et documentés ;
- nombre de rapports nationaux, analyses régionales et études de cas réalisés ;
- nombre de participants aux ateliers de travail et séminaires de restitution des travaux ;
- enveloppe financière annuelle mobilisée.

### *Evaluation externe*

L'évaluation externe sera réalisée en 2012.

### 3.3.7 Espace rural

En quelque 10 000 ans, l'activité humaine a progressivement transformé les paysages du pourtour méditerranéen en une mosaïque complexe de jardins, de champs, de vignobles, de plantations d'oliviers et autres arbres fruitiers, d'espaces pastoraux, de forêts semi-naturelles, de maquis et garrigues, de pelouses sèches... Cette évolution a été lente et progressive, l'espace rural étant par excellence l'espace du temps long.

Les espaces ruraux méditerranéens connaissent cependant, depuis quelques décennies, des changements radicaux. Le creusement des dualités régionales entre arrière-pays et plaines agricoles convoitées, avec la dévitalisation et la marginalisation socioéconomique de régions entières au Nord comme au Sud, la pauvreté rurale dans de nombreux pays au Sud et à l'Est ainsi que les dégradations de l'environnement et des paysages sont les principaux symptômes d'une « crise » de l'espace rural. Cette crise est aigue dans la mesure où elle affecte des valeurs d'une richesse inestimable et constitue une source accrue de risques et d'instabilités. Outre la dégradation des cycles écologiques vitaux et l'aggravation de la pauvreté et des risques qui en résultent, elle menace une biodiversité et des paysages exceptionnels au plan mondial, ainsi que l'identité même de la région et les multiples savoir-faire de grande valeur (paysages, traditions, produits). Elle est aussi grave par ses répercussions économiques car les dégradations environnementales, la pauvreté, l'exode rural et la marginalisation de nombreux territoires pèsent lourdement sur les économies nationales. Or, avec la globalisation et la libéralisation des échanges agricoles en cours de négociation, les difficultés pour de nombreux territoires ruraux fragiles du Sud et de l'Est pourraient encore s'amplifier.

Pourtant, les espaces ruraux méditerranéens sont aussi des espaces d'avenir. L'incontestable mais tardif « renouveau rural » qui caractérise aujourd'hui de nombreux territoires ruraux des pays développés de la rive Nord, et certains progrès agricoles récents, au Nord comme au Sud ou à l'Est, sont là pour en témoigner. Ce renouveau est fonction de la mobilisation des acteurs locaux et professionnels et de la mise en œuvre de politiques adaptées. Il est stimulé par l'établissement de nouvelles relations avec la ville en réponse à de nouvelles demandes (récréatives, résidentielles, produits de qualité...). Cette évolution conduit à une différenciation croissante entre les espaces ruraux sous influence urbaine, ceux structurés par des « pôles ruraux » et le rural « isolé ».

Dans ce contexte, c'est toute la question de la contribution de l'espace rural au développement durable en Méditerranée qui est posée et qui appelle la prise en compte de :

- La durabilité des ressources naturelles,
- Le bien-être social des populations rurales,
- La modernisation agricole via la réhabilitation des agricultures familiales et la diversification des activités en milieu rural,
- Le développement territorial (compétitivité et attractivité des territoires pour les pays du Nord, nouvelles politiques de développement rural pour les pays du Sud),
- Le renforcement des capacités des acteurs.

## L'espace rural et les différentes problématiques liées au développement durable

### *Problématiques environnementales*

L'espace rural est une source d'émissions et un puits d'absorption des gaz à effet de serre (GES). Ainsi, l'agriculture représente 9% du total des émissions de GES et constitue la source principale d'émissions de méthane et de protoxyde d'azote. Mais elle contribue, aussi, avec la sylviculture à l'absorption des GES. L'espace rural a donc partie liée avec le changement climatique et cela d'autant qu'il devrait également être profondément affecté par ses effets attendus notamment en terme d'irrégularité accrue du régime des précipitations (amplification du phénomène de

désertification, pénuries d'eau et restrictions d'irrigation pendant les périodes estivales, problèmes d'érosion et de glissements de terrain...).

Les modes de gestion des espaces ruraux méditerranéens ont, par ailleurs, des effets directs sur la biodiversité dont ils sont riches. Dans les pays du Nord de la Méditerranée, l'étalement urbain et l'abandon ou la non-gestion des régions montagneuses se sont, souvent, accompagnés d'une dégradation des paysages, de la perte de capital productif et de la biodiversité et une vulnérabilité accrue aux risques (inondations et incendies en particulier). De même, les modèles agricoles retenus ont permis une croissance très forte de la productivité mais au prix d'une pollution souvent accrue des eaux et des sols et des pertes de fertilité. Les politiques communautaires et notamment le programme *Leader*, le réseau *Natura 2000*, se sont, dans les pays membres de l'UE, attachées à corriger ces effets mais des efforts importants restent à faire pour assurer un développement véritablement durable de ces espaces.

Au Sud et à l'Est, des pressions considérables s'exercent toujours sur les ressources naturelles et ont pour conséquences la déforestation, la désertification, l'envasement rapide des retenues des barrages, le dérèglement des écoulements et la perte irréversible de biodiversité.

### ***Problématiques économiques***

Le manque de ressources en eau et en sols de qualité et la forte croissance démographique sont à l'origine du creusement du déficit de la balance commerciale agricole et de l'importance prise par les importations de céréales. Les progrès agricoles en cours, qui pourraient conduire à une augmentation de près de moitié de la production agricole au Sud et à l'Est d'ici 2025, ne permettront pas d'améliorer dans l'ensemble les taux d'autosuffisance. Les zones rurales de la partie méditerranéenne de l'UE, d'une part, et des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée d'autre part, se différencient ainsi aujourd'hui par de gros écarts de productivité agricole, de revenus et de niveau de vie.

Au Nord, les effectifs agricoles ont chuté massivement ces dernières années (réduction de 74 % des populations agricoles entre 1960 et 2000) tandis qu'au Sud et à l'Est, malgré l'exode rural et l'émigration, les populations agricoles ont augmenté de 10 millions en 40 ans (pour atteindre 71 millions en 2000). L'agriculture, joue donc dans ces derniers pays toujours un rôle social et économique décisif, et présente un caractère fortement dual, qui tend à s'aggraver, entre une agriculture moderne et une masse de petites exploitations de subsistance en voie d'atomisation.

Les politiques de développement local devront donc viser à mettre en valeur (et à évaluer d'un point de vue économique) les atouts spécifiques de l'espace rural méditerranéen (diversité des paysages, régime alimentaire méditerranéen, produits de qualité...). Dans ce contexte, une approche progressive et asymétrique de la libéralisation des échanges agricoles au niveau euro-méditerranéen pourrait permettre une certaine régulation des effets de cette libéralisation, notamment pour les régionales rurales fragiles de certains pays du Sud et de l'Est méditerranéen.

### ***Problématiques sociales***

Le fait majeur dans la plupart des pays en développement des rives Sud et Est est la pauvreté rurale, à la fois monétaire, en niveau d'éducation et en services de base. Lutter contre cette pauvreté, contre la désertification et favoriser le développement des économies nationales supposent des progrès concomitants en termes d'équipements et services de base, de modernisation agricole, de diversification de l'économie rurale (tourisme, agro-alimentaire, artisanat, services avec renforcement des petites villes, industrie) et d'une clarification des droits et règles d'accès aux ressources naturelles. La mise en œuvre d'un tel scénario, que le Plan Bleu entend promouvoir, implique une importante évolution des politiques et des modes d'administration vers des approches déconcentrées de développement rural durable, territorialisées et intégrées, mobilisatrices des acteurs locaux et professionnels.

## Activités prévues au regard des objectifs stratégiques

### *En matière de données*

Le SIMEDD devra s'attacher à actualiser et mettre à dispositions les données actuellement collectées par le Plan Bleu et concernant

- Données environnementales : utilisation du sol (dont surfaces cultivées, boisées), phénomènes de désertification, érosion et salinisation, espaces protégés,
- Données économiques : valeur ajoutée et revenu produits en milieu rural, diversification des activités hors agriculture,
- Données sociales : démographie, exode rural, conditions et qualité de vie dans les zones rurales, gouvernance locale et rôle des femmes, etc.

### *En matière d'indicateurs*

Pour évaluer la contribution de l'espace rural au développement durable en Méditerranée, un jeu commun d'indicateurs adaptés au contexte méditerranéen sera défini et renseigné périodiquement :

- Indicateurs de suivi du chapitre « Promouvoir un développement agricole et rural durable » de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (actuellement 4 indicateurs prioritaires et une quinzaine d'indicateurs complémentaires à définir ou préciser),
- Indicateurs de suivi portant plus spécifiquement sur la territorialisation des politiques et démarches de développement rural et sur la gouvernance locale.

Les progrès seront mesurés tous les deux ans, notamment afin de nourrir le rapport biennal du Plan Bleu sur « L'environnement et le développement durable en Méditerranée ».

### *En matière d'études : exemples de travaux à poursuivre et/ou engager*

#### **Analyses prospectives régionales**

Au niveau régional, les thèmes suivants feront l'objet d'analyses prospectives :

- La prise en compte des territoires dans les politiques de développement rural en Méditerranée : cette étude, visant à promouvoir la territorialisation rapprochée et responsabilisée du développement rural, sera composée de 2 volets : i) une typologie des approches nationales pour mettre en évidence la diversité et la pertinence des approches (analyse régionale comparative avec étude des approches juridiques, politiques et économiques territoriales) et ii) une présentation d'études de cas (avec méthodologie retenue, identification de bonnes pratiques et de contraintes) pour une meilleure compréhension des enjeux et problématiques de la territorialisation du développement durable ;
- Evaluation économique des services rendus par les espaces ruraux méditerranéens : quelle contribution des espaces ruraux à la préservation et la valorisation des biens publics environnementaux (préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, lutte contre la désertification, prévention contre les risques naturels, absorption de CO<sub>2</sub> atmosphérique, etc.) ? ;
- Espace rural et espace urbain : maîtrise du développement urbain et préservation de l'agriculture péri-urbaine (en réponse à une demande sociétale croissante) ;
- Espace rural, développement rural et tourisme : quelles politiques et quelles approches pour favoriser la revitalisation des arrière-pays via un développement touristique « durable », tout en diminuant la pression exercée sur les espace littoraux ? etc.

## Etudes de cas

A l'échelle de territoires identifiés comme représentatifs et illustratifs, des études de cas seront réalisées pour montrer comment les stratégies nationales (ou régionales) de développement rural peuvent être traduites en :

- démarches pratiques d'actions locales,
- politiques concrètes d'incitation et de mobilisation des acteurs.

Ces études de cas permettront de constituer un référentiel comparatif de « bonnes pratiques » en matière de développement rural durable à l'échelle locale (actions locales, mobilisation des acteurs...).

### *En matière de communication et d'échange de bonnes pratiques*

Il s'agira pour le Plan bleu d'assurer :

- La diffusion et valorisation, au niveau régional et dans les pays, des différents travaux et études réalisés : analyses régionales, rapports nationaux, référentiel comparatif de « bonnes pratiques » de développement rural durable à l'échelle locale ;
- La diffusion régulière dans la collection « *les notes du plan Bleu* » de synthèses destinées au grand public ;
- L'organisation d'un atelier de travail régional (2008) et la valorisation des travaux du biennium 2007-2008 via une publication conjointe avec le CIHEAM (*Mediterra 2009*) et un séminaire de présentation de cette publication (2009).

## Calendrier des productions

Date	Echéances internationales et régionales	Productions
2007	Biennium CMDD « Agriculture et DR » Nouvelle politique UE de DR (FEADER) Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Définition des indicateurs complémentaires Lancement des analyses régionales, expertises nationales et études de cas Contribution au rapport biennal du Plan Bleu sur l'environnement et le DD en Méditerranée <i>Note du plan Bleu</i> sur le chapitre « espace rural » du RED
2008	Biennium CDD « Agriculture et DR » Présidences slovènes et française de l'UE	Préparation du rapport intermédiaire d'activités du biennium CMDD ( <i>Mediterra 2009</i> ) Atelier de travail régional (présentation et discussion du rapport intermédiaire)
2009	Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Publication et séminaire régional de présentation du rapport <i>Mediterra 2009</i> (conjointement avec le CIHEAM) Contribution au rapport biennal du Plan Bleu sur l'environnement et le DD en Méditerranée <i>Note du plan Bleu</i>
2010	Examen des OMD à 2/3 parcours Instauration de la zone de libre échange euro-méditerranéenne	Rapport de suivi des indicateurs de DR durable en Méditerranée en relation avec les OMD
2011	Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Contribution au rapport biennal du Plan Bleu sur l'environnement et le DD en Méditerranée <i>Note du plan Bleu</i>
2012	Johannesburg + 10	<i>Cahier du Plan Bleu</i> présentant une synthèse des travaux réalisés sur les indicateurs, rapports nationaux, analyses régionales et études de cas
2013	Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Contribution au rapport biennal du Plan Bleu sur l'environnement et le DD en Méditerranée <i>Note du plan Bleu</i>
2014		
2014	Examen des OMD Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Contribution au rapport biennal du Plan Bleu sur l'environnement et le DD en Méditerranée Contribution à l'évaluation des OMD <i>Note du plan Bleu</i>

## Mesure de la performance

### *Indicateurs retenus*

Les indicateurs suivants seront utilisés pour évaluer les activités :

- nombre de partenaires institutionnels associés,
- nombre de pays impliqués dans la recherche d'indicateurs,
- nombre de rapports nationaux, analyses régionales et études de cas réalisés,
- nombre de participants aux ateliers de travail et séminaires de restitution des travaux,
- enveloppe financière annuelle.

### *Evaluation externe*

L'évaluation externe sera réalisée en 2010.

### 3.3.8 Espace urbain

L'avenir du bassin méditerranéen dans ce XXI<sup>e</sup> siècle va se jouer en grande partie dans les espaces urbains. Aujourd'hui, deux Méditerranéens sur trois vivent en milieu urbain ; vers 2025 ils seront plus de 72 %, soit près de 380 millions d'habitants, dont plus d'un tiers dans les régions côtières méditerranéennes. L'essentiel de la croissance se situera dans les pays de l'est et du sud, leur population urbaine pouvant passer de 145 millions en 2000 à 243 millions en 2025.

Dans les pays du Nord, les évolutions urbaines de ces trente dernières années ont été marquées par une mutation majeure, celle de l'extension spatiale sans précédent de la surface occupée par les agglomérations alors que le croît démographique naturel stagnait (0,7 % entre 1970 et 2000). Ceci a été rendu possible par la dispersion des activités et l'essor spectaculaire de la mobilité motorisée. Les déplacements en voiture ont crû de façon extrêmement forte ; les individus se déplaçant de plus en plus vite et, surtout, de plus en plus loin. Dans le même temps, ces évolutions ont eu des effets indésirables, tels l'éclatement des villes, l'explosion des circulations motorisées, les atteintes à l'environnement proche et plus lointain, tandis que des politiques correctrices, souvent coûteuses, étaient engagées dans un contexte de planification urbaine devenue impuissante.

Au Sud et à l'Est de la Méditerranée, les évolutions ont aussi été marquées par l'extension continue des périphéries des agglomérations, mais ce dans un contexte de croissance démographique naturelle assez forte (3,6 %/an). D'ici 2025, ces pays vont accueillir près de 100 millions d'habitants en ville. Les niveaux de motorisation individuelle y sont encore relativement faibles<sup>9</sup> mais enregistrent une croissance notable, tandis que le transport en commun connaît une régression marquée, en termes de répartition modale, dans la plupart des villes et leurs espaces périurbains. Des modèles prospectifs globaux sur la mobilité des personnes et la répartition modale des déplacements à l'horizon 2050<sup>10</sup>, laissent prévoir que les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient connaîtraient la motorisation de masse vers 2010-2020.

Au Nord comme au Sud, avec l'étalement urbain, la fragmentation à l'intérieur des villes s'accroît ; dans les grandes agglomérations, le cadre de vie, la qualité de l'environnement, diffèrent sensiblement d'un quartier à l'autre et cette forme d'inégalité se cumule, le plus souvent, avec celles qui existent en matière de revenu ou d'accès au travail. Les quartiers défavorisés cumulent à la fois les problèmes socio-économiques et d'environnement, d'accès aux transports, d'accès au logement, d'accès à l'eau, de risques sanitaires, de vulnérabilité aux risques naturels...

---

<sup>9</sup> En 2003, taux de motorisation de 124 voitures pour 1000 habitants dans les pays méditerranéens du Sud et de l'Est, par rapport à 590 voitures pour 1000 habitants dans les pays de la rive Nord.

<sup>10</sup> A. Schaffer, MIT, 2000

Le Plan Bleu a abordé nombre de ces questions dans les chapitres Espaces urbains et Transports de son rapport sur l'environnement et le développement de 2005, puis initié un suivi plus fin des évolutions de la mobilité dans quelques grandes agglomérations. Il s'agit maintenant de poursuivre cette démarche et d'approfondir deux questions majeures en termes de développement durable.

- D'une part, la question de la mobilité dans des espaces urbains élargis, dont les enjeux concernent la durabilité de la planète. Quel sera l'avenir de la mobilité dans les prochains vingt ou trente ans ? Quelle est la prise en compte des enjeux environnementaux et de développement durable dans la planification urbaine et des transports ? Quelles réponses à l'œuvre pour contenir l'étalement urbain ? Quels défis ont à relever les pouvoirs publics pour mieux articuler les politiques d'urbanisme et de transport à l'échelle des agglomérations ? Quels mécanismes de financement pour les investissements dans les transports de masse ?
- D'autre part, la question des inégalités d'accès aux services dans des espaces urbains fragmentés, liée aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et dont les enjeux concernent la durabilité de nos sociétés.

Chacune de ces thématiques fera l'objet d'un travail d'approfondissement de 3-4 ans, en deux cycles calés sur le calendrier international : mobilité urbaine (2007-2010) ; inégalités d'accès aux services (2011-2015).

## **L'espace urbain et les différentes problématiques liées au développement durable**

### ***Problématiques environnementales***

Dans un contexte d'urbanisation rapide au sud et d'étalement urbain dominant au nord, le type de croissance spatiale que connaîtront les villes dans les trois prochaines décennies déterminera ce que seront leurs consommations énergétiques et leurs émissions de gaz à effet de serre dans la seconde moitié du siècle. Ces émissions n'auront pas du tout la même ampleur selon que les villes du sud convergent vers le modèle de ville étalée et polycentrique, aux longues distances, favorisant l'usage de l'automobile (Côte d'Azur), ou vers celui de ville dense et monocentrique, structurée par un urbanisme et une offre de transport privilégiant les transports en commun (Barcelone). Dans les espaces urbains, la réponse au problème global du changement climatique impliquera de proposer des modes de croissance urbaine compatibles avec les objectifs de développement durable et d'investir notamment les problématiques d'urbanisme et de transport.

### ***Problématiques économiques***

La Conférence européenne des ministres de transports (CEMT) a récemment estimé que les mesures prises pour décongestionner les centre-ville donnaient des résultats relativement efficaces mais qu'en revanche, les problèmes de circulation à l'extérieur des centres-villes s'aggravaient.

Ce phénomène de la congestion reste donc central dans la problématique urbaine et a une incidence économique forte sur l'activité économique, l'organisation du temps ou la santé. Les *coûts de congestion* ont ainsi été évalués par l'étude INFRAS/IWW<sup>11</sup> à 35 milliards d'euros pour l'UE en 2000 et pour l'ensemble des pays méditerranéens, le Plan Bleu a estimé ces coûts à environ 41 milliards de dollars pour 2000, avec des différences notables entre pays (14 milliards de dollars en France, 1,6 milliard de dollars en Turquie, 0,4 milliard de dollar en Égypte), mais une forte tendance générale à la hausse (+16% par an entre 1995 et 2000).

---

<sup>11</sup> INFRAS/IWW (2000). External costs of Transport: Accident, Environmental and Congestion Costs in Western Europe.

La question de la mobilité urbaine et des services de transports s'inscrit également dans un contexte de mondialisation, de déréglementation et d'ouverture des marchés de services aux opérateurs privés, dans des contextes socio-économiques parfois incertains.

Au Sud et à l'Est de la Méditerranée, la situation médiocre des entreprises publiques d'autobus et bus pour la desserte suburbaine ou interurbaine, et la dégradation de leur offre par rapport aux besoins croissants de déplacements, ont conduit la plupart des pays et des grandes agglomérations, à amorcer l'ouverture au secteur privé. Selon les études de cas menées par le Plan Bleu sur six grandes agglomérations, en 2000, les déplacements en autobus, publics et privés, semblaient devenir minoritaires en matière de transports collectifs (taux variant entre 20% à Casablanca et 1% à Beyrouth), tandis que le minibus et les taxis collectifs formels et informels, assuraient une part grandissante des déplacements urbains et périurbains.

### ***Problématiques sociales***

L'expansion des espaces urbains, de façon souvent désordonnée, pose de façon aiguë une question centrale au développement durable, celle de la fourniture et de l'accès aux services. Dans le cas des transports urbains, ils sont une composante essentielle de la qualité de vie en ville et de l'accessibilité à la ville, pour les populations résidentes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'agglomération centrale. Ceci renvoie au périmètre d'intervention des transports en commun, généralement concentré dans les centres-villes, tandis que les banlieues et zones périurbaines demeurent mal ou non desservies.

Si la question des systèmes de transports urbains plus durables est liée aux efforts à déployer pour maîtriser le trafic dans les périphéries des villes et les liaisons périurbaines, dans le même temps, en agissant sur les zones aujourd'hui mal ou non desservies, le transport peut devenir un instrument de lutte contre l'exclusion de territoires de la ville.

## **Activités prévues au regard des objectifs stratégiques**

### ***En matière de données***

Pour la question de la mobilité, l'insuffisance des données sur les déplacements et l'usage des modes de transport en milieu urbain est un obstacle de taille. Dans certaines villes au Sud et à l'Est, les données disponibles sont périmées car les *enquêtes-ménages* sur les déplacements, incontournables pour disposer de données fiables, peuvent dater d'une dizaine voire une vingtaine d'années. Le Plan Bleu prévoit donc de s'attacher à la collecte de données récentes lorsqu'elles existent, et encourager la réalisation de nouvelles enquêtes-ménages, avec l'appui d'instituts spécialisés (INRETS, Certu) et de la coopération bilatérale, l'objectif central étant de contribuer à la production d'une information partagée sur les évolutions de la mobilité permettant d'appuyer les diagnostics puis la conception, mise en oeuvre et le suivi des politiques, dans un processus continu et pérenne.

### ***En matière d'indicateurs***

Pour mieux cerner les évolutions de la mobilité via des indicateurs, la disponibilité de données sur les déplacements sera déterminante. Une série de 8-10 indicateurs, pour la plupart déjà utilisés dans le rapport 2005 du Plan Bleu sur l'environnement et le développement en Méditerranée, sera renseignée à différentes dates. La question de l'échelle à retenir, pour des espaces urbains en extension, devra faire l'objet d'une grande attention. Les principaux indicateurs retenus par le Plan Bleu concernent :

- Indicateurs sur l'évolution des déplacements : nombre de déplacements quotidiens des personnes, origine et destination des déplacements, distances parcourues, modes de transport utilisés...

- Indicateurs des densités urbaines, de la consommation énergétique des agglomérations et des transports urbains
- Indicateurs d'impacts :
  - Changement climatique : émissions de CO<sub>2</sub>, part des transports urbains et périurbains
  - Congestion : coûts monétaires des pertes de temps liées à la congestion, en pourcentage du PIB
  - Transports publics et privés : performances respectives des systèmes de transports urbains, formels et informels, en termes de desserte, qualité des services, taux d'occupation et pollutions engendrées.

### **En matière d'études**

Le Plan Bleu prévoit de poursuivre des études de cas sur la mobilité urbaine afin de mieux cerner les évolutions au niveau local, avec une approche intégrant les préoccupations environnementales et le long terme, à l'échelle de l'agglomération élargie voire de la région urbaine. Ces études de cas prendront appui sur la collecte de données récentes sur les déplacements dans des espaces urbains en expansion.

Une synthèse comparative sur les tendances à l'œuvre dans l'ensemble des agglomérations étudiées, sur la base des études de cas et des résultats des ateliers dans les villes, sera finalisée en 2009 et fera l'objet d'une publication dans la collection des cahiers du Plan Bleu.

Le Plan Bleu se propose par ailleurs de réaliser une typologie des villes fondée sur les densités et les transports.

### **En matière de communication**

Dans les agglomérations étudiées, des ateliers de petite dimension et de courte durée, auxquels seront conviés des responsables techniques et politiques, experts, élus et fonctionnaires locaux, pour mettre en discussion les questions d'insuffisance de maîtrise de l'urbanisation et d'incohérences entre urbanisme et transport, pour débattre de la promotion de systèmes de transport en commun avec ses diverses composantes, y compris artisanales seront organisés puis leurs résultats débattus au cours d'un *forum régional* sur la mobilité urbaine et le développement durable en Méditerranée organisé en 2009. Ses conclusions seront présentées en 2010 à New York à l'occasion des travaux de la Commission du développement Durable consacrés à ce thème.

Un dossier thématique sur mobilité urbaine et changement climatique, destiné à alimenter le rapport 2009 du Plan Bleu sur l'environnement et le développement durable sera par ailleurs préparé.

Enfin, les travaux sur ce thème feront l'objet de notes courtes à l'attention d'un public plus large, à publier dans la collection *Les Notes du Plan Bleu*, et diffuser auprès des ministères et acteurs clés dans les domaines des Transports et de l'Aménagement urbain.

### **Calendrier des productions attendues au regard des échéances internationales et régionales**

	Echéances internationales et régionales	Productions
2007	Conférence des Parties à la Convention de Barcelone	- <i>Note du Plan Bleu</i> sur le chapitre « espaces urbain » du RED. - Choix d'indicateurs de suivi sur <b>mobilité urbaine</b> et changement climatique - Trois études de cas sur la mobilité urbaine, ateliers
2008	-Début biennium CMDD sur les thèmes Urbain et Transports -Présidences slovène et française de l'UE	- première synthèse des études de cas - Note de cadrage pour la CMDD - Trois études de cas sur la mobilité urbaine, ateliers

	Echéances internationales et régionales	Productions
2009	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone Euromed Transport Forum	- Forum régional sur la mobilité urbaine et le DD en Méd. - Synthèse sur mobilité urbaine en Méd., typologie des villes - <i>Dossier thématique</i> (mobilité urbaine et changement climatique) dans rapport biennal du Plan Bleu
2010	Début biennum CDD-ONU sur thème Transports Euromed Transport Forum	- <i>Cahier du plan Bleu</i> sur la mobilité urbaine en Méditerranée et reprenant les conclusions du Forum régional de 2009 - <i>Note du Plan Bleu</i>
2011	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone	- Lancement activité sur <b>fragmentation des villes et inégalités d'accès aux services</b> - Etudes de cas sur inégalités d'accès aux services dans des espaces urbains fragmentés
2012	Johannesburg+10	- Atelier régional sur inégalités d'accès aux services - Synthèse sur fragmentation des villes et inégalités - <i>Note du Plan Bleu</i>
2013	Réunion Parties contractantes à la Convention de Barcelone	- <i>Dossier thématique</i> (inégalités d'accès aux services) dans rapport biennal Plan Bleu
2014		- <i>Note du Plan Bleu</i>
2015	- Examen des Objectifs du Millénaire pour le Développement - Réunion Parties à la conv. Barcelone	Contribution à l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement <i>Cahier du plan Bleu</i>

## Mesure de la performance

### *Indicateurs retenus*

Nombre d'agglomérations étudiées, composition pluridisciplinaire des équipes locales mobilisées, nombre d'ateliers et de participants, publications techniques et grand public, respect du calendrier...

### *Evaluation externe*

L'évaluation externe sera effectuée en 2012.

### 3.3.9 La gestion des déchets municipaux

Le Plan Bleu se propose de caractériser les filières de gestion des déchets collectées et traitées par les collectivités locales (déchets municipaux).

Depuis le milieu des années 1970, en effet, les déchets municipaux sont devenus une préoccupation de premier ordre dans la gestion des agglomérations des pays méditerranéens. Ceci concerne tout particulièrement les déchets produits par les ménages, collectés et traités par les municipalités ou par des sociétés pour leur compte.

Les volumes de ces déchets a quasiment triplé en 30 ans et ils devraient continuer à progresser puisque à l'horizon 2025, les projections du Plan Bleu prévoient une production de 1036 kg/hab/an dans les PNM (pour environ 566Kg/hab/an en 2000) et de 587kg/hab/an dans les PSEM (pour 282kg/hab/an en 2000). Cette croissance des tonnages s'est accompagnée au cours de la période récente d'une modification de la composition des déchets. Sur une période longue (1980-1998), la fraction organique a, ainsi, globalement décré. Elle est passée de 38 à 29 % pour la France, de 43 à 32 % pour l'Italie, de 60 à 44 % pour l'Espagne, de 62 à 47 % pour la Grèce, de 85 à 64 % pour la Turquie.

En termes de gestion, les décharges brutes prédominent très largement notamment dans les PSEM où les taux de collecte peuvent varier de 0% (en zone rurale) à 90-100% dans les grandes agglomérations. Dans les PNM et notamment dans les pays membres de l'Union européenne, le

recyclage et les décharges contrôlées progressent mais la fermeture progressive des décharges brutes (légal ou non) reste un enjeu majeur.

A plus long terme, le défi réside tant dans la réduction des volumes de déchets produits, et leur réutilisation que dans le recyclage. Selon les estimations du plan Bleu une action déterminée dans ce domaine pourrait se traduire au niveau de tous les pays méditerranéens par une réduction de la production de déchets de l'ordre de 150 millions de tonnes et des gains financiers voisins de 3,5 milliards de \$.

Le Plan Bleu entend donc apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : Commence-t-on à enregistrer des inflexions en matière de production de déchets municipaux ? Certains pays méditerranéens commencent-ils à diminuer leur production de déchets municipaux ? Quels sont les leviers et les politiques qui ont été mis en place dans les territoires pour promouvoir le recyclage, la réutilisation et la réduction ? Comment assurer leur duplication dans les territoires méditerranéens ?

Au delà des déchets municipaux, les déchets de construction apparaissent également comme un enjeu important en termes de volume et d'infrastructures à mettre en œuvre. Une première estimation de leur production et des éventuels circuits de collecte, traitement et de valorisation sera effectuée.

## **La gestion des déchets municipaux et les différentes problématiques liées au développement durable**

### ***Problématiques environnementales***

Les décharges brutes de déchets peuvent contribuer à la contamination des milieux (sols, nappes, air...). Les eaux de ruissellement notamment, se chargent fréquemment de matières toxiques contenues dans les déchets ménagers (lixiviats) pour ensuite se déverser dans les systèmes hydrographiques de surface et souterrain. Les décharges brutes génèrent également des émissions d'oxydes d'azote et de méthane à partir des poches de fermentation anaérobie. Ces poches piégées dans le sous-sol peuvent se révéler dangereuses au contact d'une source inflammable.

Contribuer à favoriser une meilleure gestion des déchets municipaux apparaît donc pour le Plan Bleu essentiel au regard des principales problématiques environnementales du développement durable.

### ***Problématiques économiques***

Au plan économique, la fermeture des décharges brutes nécessitera d'importants investissements que la Banque Mondiale évalue actuellement à plusieurs dizaines de milliards de dollars à l'échelle régionale. Leur mobilisation sera d'autant plus difficile que les entités responsables des déchets municipaux en Méditerranée restent, en général, les communes dont les moyens techniques et financiers sont rarement à la hauteur des besoins. Le recours de plus en plus fréquent à des prestataires de service privés qui prennent en charge les investissements nécessaires représente bien évidemment un marché nouveau et aux implications économiques fortes.

### ***Problématiques sociales***

Dans les quartiers pauvres des grandes villes du Sud et de l'Est subsistent des systèmes de collecte et de traitement informels générateurs d'emplois et de revenus pour les plus pauvres. Si la « rationalisation » du secteur des déchets municipaux se poursuit, ces activités informelles disparaîtront et une bonne partie des emplois qui leur sont attachés également. Pour les responsables des collectivités territoriales concernées, il y a là un enjeu social à ne pas mésestimer et que le Plan Bleu souhaiterait mieux appréhender

## **Activités prévues au regard des objectifs stratégiques**

L'activité proposée consiste à organiser des échanges d'expérience entre communes autour du thème de la réduction à la source et du développement du recyclage des déchets municipaux à travers dans un premier temps l'organisation d'ateliers de petite dimension à l'échelle communale réunissant élus locaux, techniciens, universitaires et ONG. Un forum régional devrait ensuite permettre de rendre compte et de partager les expériences observées et de dégager les meilleures pratiques susceptibles à diffuser. Préalablement à ces échanges d'expériences, il conviendra d'actualiser les données dont dispose le Plan Bleu.

### ***En matière de données***

L'insuffisance des données sur la production, la collecte et le traitement des déchets municipaux est une question cruciale. Pour les PNM, les données sont disponibles même si leur obtention et leur comparabilité nécessitent un travail important d'investigation et d'analyse. Pour les PSEM les données disponibles sont rares, difficilement comparables entre pays donc peu exploitables. La collecte des données et informations nécessaires reste donc à organiser en mobilisant les sources publiques reconnues mais également la littérature grise et les sources privées. Ce travail suppose d'aller bien au delà de ce qui est disponible dans les statistiques officielles. Il implique notamment la confrontation de sources différentes et la vérification de la qualité des données par des experts. Il s'opérera à partir d'une compilation des données déjà disponibles au Plan Bleu et dans les Instituts Statistiques Nationaux et d'une comparaison des méthodes et définitions utilisées pour fabriquer ces données avec les définitions et méthodes utilisées au niveau international.

### ***En matière d'indicateurs***

La production d'indicateurs comme la production de déchets municipaux par tête sur des périodes relativement longues, la proportion de chaque mode de traitement dans les pays, les coûts de traitement et de collecte à la tonne, la proportion des décharges contrôlées par rapport aux décharges brutes figurera au rang des priorités.

### ***En matière d'études***

Trois études devront être au plus tôt engagées afin de mieux cerner le positionnement des communes méditerranéennes au regard de la gestion de leurs déchets: un éco- bilan exhaustif des différentes filières de collecte, de traitement et de valorisation des déchets municipaux dans un contexte méditerranéen, les outils de contrôle à disposition des communes lorsque elles concèdent les services de collecte et de traitement à des prestataires de service externes et l'impact de la fiscalité locale sur la production de déchets municipaux. Parallèlement, une première estimation du volume des déchets de construction et un balayage des méthodes de collecte et de traitement en vigueur dans les pays méditerranéens seront effectués.

### ***En matière de communication***

Le compte rendu du forum régional programmé pour 2009 fera l'objet d'une communication dans la collection des *Cahiers du Plan Bleu*.

Au delà, les expériences intéressantes et les principaux résultats des études seront publiés dans la série *Les Notes du Plan Bleu* et diffusés auprès des ministères et acteurs clés dans les domaines des Transports et de l'Aménagement urbain.

## Calendrier des productions attendues au regard des échéances internationales et régionales

Date	Echéances internationales et régionales	Productions
2007	Conférence des Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Mise à jour données déchets RED
2008	Présidences slovène et française de l'UE	Trois études de cas
2009	Conférence des Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Deux études de cas Organisation d'un forum régional Contribution au REEDD
2010		<i>Note du Plan Bleu</i>
2011	Conférence des Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Contribution au REEDD <i>Cahier du plan Bleu</i> sur « les filières de gestion des déchets municipaux en Méditerranée »
2012	Johannesburg+10	

## 5. Mesure de la performance

### *Indicateurs retenus*

Nombre d'indicateurs et de pays couverts, nombre de personnes et d'institutions manifestant de l'intérêt pour le rapport, nombre d'enquêtes lancées dans les pays pour combler les manques en matière de données, respect du calendrier...

### *Evaluation externe*

L'évaluation externe sera réalisée en 2011.

## 4. Les partenariats

### 4.1 Institutions onusiennes

Centre d'Activités Régionales du PAM, c'est d'abord avec les institutions rattachées à ce Programme du PNUE que le Plan Bleu entend conforter ses liens.

Avec les autres Centres d'Activités Régionales, et notamment le MEDPOL, le REMPEC ou le CAR ASP dédié aux aires protégées, c'est à la consolidation des données collectées et donc disponibles qu'il conviendra, en premier lieu, de s'attacher. C'est, en second lieu, sur l'identification et le choix des indicateurs pertinents de développement durable qu'il faudra mettre l'accent. A cet égard, les travaux engagés en 2006 sur les indicateurs côtiers avec les CAR PAP, ASP et le MEDPOL auront valeur d'exemple.

En matière de communication, c'est avec le CAR info qu'il s'agira de construire une coopération plus étroite pour à la fois bénéficier de ses compétences et éviter les redondances.

Mais c'est aussi avec l'unité de coordination qu'il faudra renforcer les relations de sorte que par son positionnement et son rôle d'interface, celle-ci puisse d'une part valoriser de la manière la plus large les travaux du plan Bleu et d'autre part favoriser la construction de nouveaux partenariats entre le Plan Bleu et les institutions attachées au développement durable de la Méditerranée.

Mais c'est aussi avec les autres agences ou institutions de la famille onusienne que le Plan Bleu devra construire des partenariats de moyen terme.

Avec la FAO dont l'appui au Plan Bleu initié dans le cadre du Comité *Sylva Mediterranea* devra prendre une forme plus pérenne pour organiser et soutenir les travaux prévus en matière de gestion des écosystèmes forestiers.

Avec le PNUD dont deux bureaux régionaux se partagent le suivi des pays riverains de la méditerranée et qui peut faciliter l'ouverture du champ des partenaires du Plan Bleu aux acteurs non exclusivement environnementaux.

Avec la Banque Mondiale, enfin, qui acteur central du programme METAP, devrait accompagner les travaux économiques du Plan Bleu notamment en matière de valorisation des biens et services rendus par les écosystèmes et d'estimation des coûts liés à la dégradation de l'environnement, donc à l'inaction dans ce domaine.

## 4.2 Institutions européennes

Le programme de travail conjoint conclu entre la Commission et le PAM fin 2005 dessine le cadre général du partenariat en construction avec le Plan Bleu. Il prévoit notamment la contribution du Plan Bleu aux réflexions et travaux engagés par la Commission sur les principales thématiques abordées par la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable et la mise en place d'une collaboration de moyen terme afin de présenter à échéance régulière un état de l'environnement en Méditerranée. Sa mise en œuvre initiée en 2006 devra, à partir de 2007, connaître de nouveaux développements. Il s'agira également pour le Plan Bleu de mieux faire connaître aux différentes directions générales de la Commission la nature et le contenu de ses analyses thématiques ou systémiques afin de favoriser leur appropriation par l'ensemble des acteurs concernés.

Avec l'Agence Européenne de l'Environnement, la coopération ancienne existant avec le Plan Bleu devra, à partir de 2007, se poursuivre dans un cadre plus structuré résultant d'un accord en cours de négociation entre l'unité de coordination du PAM et l'agence. Pour le Plan Bleu, elle prendra la forme de travaux conjoints ou partagés avec l'Agence en matière de collecte de données, de construction et de documentation d'indicateurs permettant, en particulier, de suivre la mise en œuvre de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable ou d'études prospectives.

Avec la Banque Européenne d'Investissement, il s'agira pour le Plan Bleu d'éclairer la stratégie d'intervention et d'investissement de la Banque par des travaux prospectifs thématiques en particulier dans les domaines du tourisme, de l'eau, des transports et de l'énergie.

## 4.3 Institutions bilatérales

Si, au plan institutionnel, les partenariats existant entre le Plan Bleu et les différents ministères de l'environnement des pays riverains, desquels relèvent d'ailleurs la plupart des points focaux « Plan Bleu », sont anciens et féconds, c'est aussi vers les acteurs non exclusivement environnementaux que le Plan Bleu devra s'attacher à élargir son audience. D'une part parce que ces derniers, notamment les ministères en charge des finances, des transports, de l'énergie, de l'agriculture ont une responsabilité forte dans la prise en compte du développement durable dans les stratégies et politiques publiques, d'autre part parce qu'ils mobilisent ou gèrent des ressources budgétaires ou extra budgétaires importantes.

Mais c'est aussi vers les collectivités territoriales que le Plan Bleu devra se tourner. A l'image de la région Provence Alpes Cotes d'Azur dont le premier responsable préside actuellement le bureau politique des 47 régions constituant la commission interméditerranéenne de la conférence des régions périphériques maritimes d'Europe, les collectivités territoriales deviennent les premiers

acteurs du développement durable méditerranéen. La déclinaison territoriale des évolutions anticipées par le Plan Bleu paraît, dans ce contexte, importante à promouvoir et à réaliser. De même, il paraîtrait pertinent que ces évolutions inspirent la coopération entre régions et leurs stratégies d'investissement. Au delà d'un partenariat renouvelé avec les trois régions méditerranéennes françaises et la collectivité qui l'accueille, le Plan Bleu s'attachera à définir puis diffuser ses travaux en fonction des besoins exprimés par les différents acteurs territoriaux.

Le Plan Bleu devra, enfin, porter une attention toute particulière aux institutions bilatérales en charge de la coopération et du développement notamment dans les pays membres de l'Union européenne. Ces dernières à la fois comme conseillers des gouvernements ou des institutions des pays dans lesquels elles interviennent et comme financeurs de projets de développement sont en effet des acteurs incontournables du développement en méditerranée. La construction d'un partenariat pérenne avec l'Agence Française de Développement et ses différents partenaires européens s'avère dans ce contexte stratégique.

#### 4.4 Acteurs non institutionnels

Si par tradition et nécessité, le Plan Bleu a noué depuis son origine des relations privilégiées avec les acteurs de la société civile celles ci devront être poursuivies et confortées.

Avec la communauté académique d'abord. A l'interface entre le monde de la recherche et les décideurs politiques, le Plan Bleu entend renforcer ses liens avec les universités, centres de recherches et laboratoires- de même que leurs réseaux- actifs et performants dans son champ de compétence. A l'image des partenariats conclus avec le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, l'Université d'Eté de la Méditerranée, de celui en négociation avec le Forum Euro-Méditerranéen des Instituts de Sciences Economiques, le Plan Bleu s'attachera à formaliser dans chacun de ses domaines d'interventions de nouveaux partenariats de moyen terme avec la communauté académique.

Avec les acteurs privés, ensuite. Par l'adoption de pratiques respectant les principes du Pacte Mondial ou résultant d'une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), les opérateurs privés et notamment les entreprises peuvent infléchir les scénarios tendanciels dessinés par le Plan Bleu et contribuer de façon déterminante et accélérée au développement durable des territoires sur lesquels ils exercent. De même, l'anticipation des évolutions de moyen long terme annoncées par le Plan Bleu pourrait susciter de la part de ces acteurs des innovations et des investissements ultérieurement créateurs d'emplois et de richesses. Il est donc essentiel pour le Plan Bleu de mieux faire connaître ses analyses et ses travaux à ces acteurs privés tout en intégrant dans ses réflexions leurs stratégies et contraintes particulières. C'est ce à quoi s'attachera le Plan Bleu en se rapprochant notamment des réseaux thématiques d'entreprises ou de leurs émanations telle l'Organisation Méditerranéenne de l'Energie.

Avec les organisations de la société civile enfin. Qu'elles soient strictement environnementalistes, ou ayant un spectre d'intervention plus large, les organisations de la société civile à la fois comme acteurs de développement ou des débats politiques sont des partenaires avec lesquels le Plan Bleu se doit de renforcer les liens. La variabilité et la diversité de leur compétence, de leur audience ou de leurs moyens conduira le Plan Bleu à se rapprocher dans un premiers temps des organisations non gouvernementales internationales à vocation généraliste telles que le WWF, l'UICN et des regroupements d'associations plus spécifiquement méditerranéennes.

## Annexe : Tableau consolidé des productions

Date	Échéances internationales	Productions										
		SIMEDD	IDD	Eau	Energie	Transport	Tourisme	Ecosystèmes	Espace littoral	Espace rural	Espace urbain	Déchets
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>3ème atelier régional sur la GDE (mars, Espagne)</li> <li>Réunion de la CMDD (mai, Turquie)</li> <li>Réunion des PC à la Convention de Barcelone</li> <li>Atelier d'experts « Energie et développement durable – suivi de la Stratégie Méditerranéenne de développement durable » Plan Bleu, 29 et 30 mars 2007</li> <li>15ème session de la CDD des Nations-Unies, New-York, 30 avril-11 mai 2007 ; thème « changement climatique, ressources énergétiques aux fins du développement durable, pollution atmosphérique et développement industriel »</li> <li>Réunion d'Expert Comité OME ER et Développement Durable. Thème : « financement des ER et de l'URE », Egypte, 14 et 15 mai</li> <li>Printemps 2007 - Réunion des Ministres euro-méditerranéens de l'énergie</li> <li>UMET 6 – été 2007</li> <li>Conférence AIE Energie Renouvelable Maghreb, été 2007</li> <li>Congrès mondial de l'énergie, Rome, 11-15 novembre 2007</li> <li>13ème conférence des parties à la convention sur les changements climatiques et 3ème réunion des membres du Protocole de Kyoto, 3-14 décembre 2007</li> <li>Biennum CMDD « Agriculture et DR »</li> <li>Nouvelle politique UE de DR (FEADER)</li> <li>Forum des Nations Unies sur les forêts</li> <li>FAO. Comité des forêts et comité Silva Mediterranea</li> <li>Présidence allemande et portugaise de l'UE</li> </ul>	Etudes techniques	<p><b>Rapport</b> à la CMDD sur le suivi de la SMDD (IDD prioritaires, Rétrospective et Etat 0)</p>	<p><b>Note du Plan Bleu</b> synthétisant le contenu du rapport.</p> <p><b>Rapport</b> de suivi du chapitre « eau » du biennum 2006-2007 de la SMDD (basé sur les rapports nationaux et indicateurs, les études régionales, les études de cas, les conclusions et recommandations de l'atelier régional de Saragosse).</p> <p>L'eau des Méditerranéens : situation et perspectives, <b>Fascicule</b> de J. Margat</p>	<p><b>Note du Plan Bleu</b> sur les « évolutions de la région en terme d'ER et d'URE »</p> <p>Publication UNEP/MAP MTS incluant l'ensemble des contributions d'experts nationaux et régionaux ayant travaillé pour le suivi de la SMDD Energie.</p> <p><b>Rapport</b> de suivi du chapitre « énergie » de la SMDD</p> <p>Un <b>rapport</b> sur les évolutions énergétiques récentes en Méditerranée et sur les projections tendanciennes</p> <p>10 <b>études</b> nationales sur les progrès en terme d'ER et d'URE au niveau national.</p> <p><b>Etude</b> sur les questions économiques liées au scénario tendanciel du dernier rapport du Plan Bleu</p> <p><b>Etude</b> sur la prise en compte des questions d'ER et d'URE dans l'APD</p> <p><b>Etude</b> thématique sur « Changement climatique et énergie en Méditerranée »</p>	<p><b>Note du Plan Bleu</b> sur le chapitre « transport » du RED</p> <p><b>Etude</b> méthodologique sur indicateurs complexes</p>	<p><b>Note du Plan Bleu</b> sur le chapitre tourisme du RED</p> <p>Questionnaire préparatoire à l'atelier 2008</p>	2 études de cas dans les pays	<b>Note du Plan Bleu</b> sur le chapitre « Littoral » du RED	<p>Contribution au REEDD</p> <p><b>Note du Plan Bleu</b> sur le chapitre « espace rural » du RED</p> <p>Définition des indicateurs complémentaires</p> <p>Lancement des analyses régionales, expertises nationales et études de cas</p>	<p><b>Note du Plan Bleu</b> sur le chapitre « espaces urbain » du RED</p> <p>Choix d'indicateurs de suivi sur <b>mobilité urbaine</b> et changement climatique</p> <p><b>3 études</b> de cas sur la mobilité urbaine, ateliers</p>	Mise à jour données déchets RED
2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion des Directeurs de l'eau (juin)</li> <li>Réunion des Ministres Euro-med de l'eau (1er semestre)</li> <li>Présidences <b>slovene</b> (1er trimestre) et <b>française</b> de l'UE (2ème semestre)</li> <li>Exposition internationale Zaragoza</li> <li>Début biennum CMDD sur les thèmes Transports et Urbain</li> </ul>	Développement mise à disposition du Plan Bleu (phase test)	<p><b>Etude</b> : « Où en sont les pays méditerranéens au regard du développement durable? »</p>	<p><b>Cahier du Plan Bleu</b> destiné à valoriser les résultats des activités « eau » 2006-2007, et plus particulièrement des résultats de l'atelier régional de Saragosse (2007) (mise en valeur dans un pavillon...)</p> <p><b>Note du Plan Bleu</b></p>	<p><b>Cahier du Plan Bleu</b> destiné à valoriser les activités énergie 2006-2007</p> <p><b>Note du Plan Bleu</b></p> <p><b>Etudes thématiques</b> « Impact de la diversification de l'offre et des approvisionnements énergétiques sur les économies nationales et sur la situation environnementale en »</p>	<p><b>Note du Plan Bleu</b></p> <p><b>Etude</b> sur le découplage dans le secteur des transports</p> <p>Documentation des indicateurs complexes</p>	<p>Bilan des progrès 1998-2008 vers le DD</p> <p><b>Atelier régional</b> (échanges d'expériences, bonnes pratiques études de cas)</p>	<p><b>Note du Plan Bleu</b></p> <p><b>3 études</b> de cas dans les pays</p> <p><b>Etude</b> sur la valorisation économique des espaces boisés</p>	<p><b>Etude</b> sur une typologie des zones côtières</p> <p><b>Etude</b> sur « changement climatique et littoral »</p> <p>Test des Indicateurs de Développement Durable côtiers</p> <p>Réalisation d'une bibliothèque de sites</p> <p><b>Séminaire</b> d'échange sur les apports de la méthode</p>	<p>Préparation du <b>rapport intermédiaire</b> d'activités du biennum CMDD (Mediterra 2009)</p> <p><b>Atelier de travail régional</b> (présentation et discussion du rapport intermédiaire)</p>	<p><b>Première synthèse</b> des études de cas</p> <p>Note de cadrage pour la CMDD</p> <p><b>3 études</b> de cas sur la mobilité urbaine, ateliers</p>	<b>3 études</b> de cas

Date	Échéances internationales	Productions										
		SIMEDD	IDD	Eau	Energie	Transport	Tourisme	Ecosystèmes	Espace littoral	Espace rural	Espace urbain	Déchets
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Biennium CDD « Agriculture et DR »</li> <li>Forum des Nations Unies sur les forêts</li> </ul>				Méditerranée » Publication sur les indicateurs Energie et Développement Durable / thème prioritaire N°1				Imagine aux PAC			
2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>5ème Forum mondial de l'eau (Turquie)</li> <li>Fin négociations Kyoto post 2012</li> <li>Atelier régional Plan Bleu (énergie)</li> <li>Réunion des PC à la Convention de Barcelone</li> <li>Euromed Transport Forum</li> <li>Forum des Nations Unies sur les forêts</li> <li>FAO. Comité des forêts et comité Silva Mediterranea</li> <li>Congrès forestier mondial (Argentine)</li> <li>Présidences tchèque et suédoise de l'UE</li> </ul>	Mise en ligne de l'interface WEB (intranet et internet) REEDD	Contribution au REEDD <b>Rapport</b> à la CMDD sur le suivi de la SMDD (IDD prioritaires)	Contribution au REEDD (indicateurs eau et, plus généralement, de la « disponibilité en eau ») Contribution du Plan Bleu portant sur la gestion de la demande en eau en Méditerranée (s'appuyant, notamment, sur les résultats de l'atelier régional de 2007)	Contribution au Chapitre « Energie » d'un nouveau REEDD du Plan Bleu incluant de nouveaux scénarios <b>Note du Plan Bleu</b> <b>Etude thématique</b> : Analyse de durabilité du secteur de l'énergie	<b>Cahier du Plan Bleu</b> sur les transports en Méditerranée <b>Rapport</b> de synthèses sur les activités du biennium	<b>Cahier du Plan Bleu</b> <b>Note du Plan Bleu</b> sur le tourisme nautique, la plaisance et la croisière	<b>Cahier du Plan Bleu</b> sur les écosystèmes forestiers méditerranéens <b>Etudes</b> de cas dans les pays Expertise sur les indicateurs et proposition de jeu commun <b>Etude</b> sur la capacité d'absorption des écosystèmes forestiers méditerranéens	<b>Note du Plan Bleu</b> sur « Changement climatique et littoral » Bibliothèque de sites (suivi des précédents et adjonction de nouveaux)	Contribution au REEDD du Plan Bleu <b>Note du Plan Bleu</b> Publication et séminaire régional de présentation du <b>rapport Mediterra 2009</b> (conjointement avec le CIHEAM)	Dossier thématique (mobilité urbaine et changement climatique) dans REEDD du Plan Bleu <b>Synthèse</b> sur mobilité urbaine en Méd., typologie des villes <b>Forum régional</b> sur la mobilité urbaine et le DD en Méd.	Contribution au REEDD 2 études de cas <b>Forum régional</b>
2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen à 2/3 parcours des OMD</li> <li>Mi-parcours décennie de l'eau</li> <li>Congrès mondial de l'énergie</li> <li>Début biennium CDD-ONU sur le thème Transports</li> <li>Euromed Transport Forum</li> <li>SMDD+10 (point 2.7)</li> <li>Stratégie GIZC de l'UE</li> <li>Instauration de la zone de libre échange euro-méditerranéenne</li> <li>Forum des Nations Unies sur les forêts</li> <li>Présidences <b>espagnole</b> et belge de l'UE</li> </ul>	<b>Cahier du Plan Bleu</b> « Où en sont les pays méditerranéens aux regards des OMD ? »	<b>Cahier du Plan Bleu</b> « Où en sont les pays méditerranéens, 5 ans après l'adoption de la SMDD ? » <b>Rapport</b> à la CMDD sur le suivi de la SMDD (Bilan détaillé)	<b>Note du Plan Bleu</b> <b>Rapport général</b> de suivi des indicateurs eau pour contribution à l'examen des OMD	<b>Note du Plan Bleu</b> <b>Etude</b> thématique Mise à jour annuelle des indicateurs de suivi de la durabilité du système énergétique	<b>Note du Plan Bleu</b> <b>Etude</b> sur l'impact des infrastructures de transports sur les espaces littoraux	Documentation des indicateurs prioritaires et complémentaires et contribution au REEDD <b>Etude</b> sur la demande domestique	<b>Note du Plan Bleu</b> 3 études de cas dans les pays Conception de la plateforme d'échange	<b>Etude</b> sur la valeur économique des écosystèmes littoraux Participation au rapport de l'AEE sur les côtes européennes <b>Atelier</b> séminaire de formation à la prospective du littoral	<b>Rapport</b> de suivi des indicateurs de DR durable en Méditerranée en relation avec les OMD	<b>Cahier du Plan Bleu</b> sur la mobilité urbaine en Méditerranée et reprenant les conclusions du Forum régional de 2009 <b>Note du Plan Bleu</b>	<b>Note du Plan Bleu</b>
2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion des PC à la Convention de Barcelone</li> <li>Atelier régional Plan Bleu (énergie)</li> <li>Euromed Transport Forum</li> <li>Forum des Nations Unies sur les forêts</li> <li>FAO. Comité des forêts et comité Silva Mediterranea</li> <li>Année internationale des forêts</li> <li>Présidences hongroise et polonaise de l'UE</li> </ul>	REEDD	Contribution au REEDD <b>Rapport</b> à la CMDD sur le suivi de la SMDD (IDD prioritaires)	Contribution au REEDD (indicateurs eau)	<b>Note du Plan Bleu</b> <b>Etudes thématiques</b> sur « Importance des flux énergétiques (production, transformation, distribution et échanges) sur l'environnement, la santé et l'économie » Mise à jour annuelle des indicateurs de suivi de la durabilité du système énergétique	<b>Note du Plan Bleu</b> <b>Etude</b> des impacts sur la santé des nuisances liées aux transports	Contribution au REEDD <b>Cahiers du Plan Bleu</b> sur une typologie des pressions touristiques en méditerranée <b>Atelier régional</b>	<b>Rapport de synthèse</b> sur les activités conduites en matière d'écosystèmes forestiers Renseignement des indicateurs	<b>Note du Plan Bleu</b> sur « Littoral, croissance et emplois » Atlas Environnement / développement du littoral méditerranéen Bibliothèque de sites (suivi des précédents et adjonction de nouveaux)	Contribution au REEDD du Plan Bleu <b>Note du Plan Bleu</b>	Lancement activité sur <b>fragmentation des villes et inégalités</b> d'accès aux services <b>Etudes</b> de cas sur inégalités d'accès aux services dans des espaces urbains fragmentés	Contribution au REEDD <b>Cahier du Plan Bleu</b> sur « les filières de gestion de déchets municipaux en Méditerranée »
2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>4ème atelier régional sur l'eau et le développement durable en Méditerranée</li> <li>Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg + 10)</li> <li>Fin de la première période d'engagement Kyoto (2008-2012)</li> <li>Forum des Nations Unies sur les forêts</li> </ul>		<b>Cahier du Plan Bleu</b> « Où en sont les pays méditerranéens, 10 ans après Johannesburg »	<b>Note du Plan Bleu</b> , réalisé à partir de ce rapport de synthèse, pour valorisation des résultats des travaux dans les pays <b>Rapport de synthèse</b> basé sur les rapports nationaux et indicateurs, les études régionales, les études de cas, les conclusions et recommandations de	Nouveau scénario alternatif inclus dans un Chapitre « Energie » du REEDD 2013 Plan Bleu <b>Note du Plan Bleu</b> Mise à jour annuelle des indicateurs de suivi de la durabilité du système énergétique		<b>Etude</b> sur la redistribution des bénéfices tirés du secteur du tourisme	<b>Cahier du Plan Bleu</b> sur les écosystèmes forestiers face aux risques Mise en place de la plateforme d'échange	<b>Cahier du Plan Bleu</b> sur l'analyse des progrès du littoral vers le développement durable (en relation avec les conventions Climat et Biodiversité) <b>Atelier</b> séminaire de formation à la prospective du littoral	<b>Cahier du Plan Bleu</b> présentant une synthèse des travaux réalisés sur les indicateurs, rapports nationaux, analyses régionales et études de cas	<b>Note du Plan Bleu</b> <b>Synthèse</b> sur fragmentation des villes et inégalités <b>Atelier régional</b> sur inégalités d'accès aux services	

Date	Échéances internationales	Productions											
		SIMEDD	IDD	Eau	Energie	Transport	Tourisme	Ecosystèmes	Espace littoral	Espace rural	Espace urbain	Déchets	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présidences danoise et <b>chypriote</b> de l'UE</li> </ul>			l'atelier régional Préparation d'une contribution du Plan Bleu basée sur le suivi des indicateurs de la SMDD, les analyses nationales (plans d'efficience ?), les études réalisées à l'échelle régionale sur les grands enjeux environnementaux (changement climatique, énergie, biodiversité...)									
2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion des PC à la Convention de Barcelone</li> <li>Atelier régional Plan Bleu (énergie)</li> <li>Euromed Transport Forum</li> <li>Forum des Nations Unies sur les forêts</li> <li>FAO. Comité des forêts et comité Silva Mediterranea</li> <li>Présidences irlandaise et lithuanienne de l'UE</li> </ul>	REEDD	Contribution au REEDD <b>Rapport</b> à la CMDD sur le suivi de la SMDD (IDD prioritaires)	Contribution au REEDD (indicateurs eau) <b>Cahier du Plan Bleu</b> pour valoriser les résultats du 4 <sup>ème</sup> atelier régional	<b>Note du Plan Bleu</b> <b>Etudes thématiques</b> sur « L'après pétrole et ses conséquences sur l'industrie énergétique, la situation environnementale et la consommation finale de l'énergie » Mise à jour annuelle des indicateurs de suivi de la durabilité du système énergétique	<b>Cahier du Plan Bleu</b> sur les transports en Méditerranée	<b>Note du Plan Bleu</b> sur l'innovation touristique Présentation de l'Etude du Plan Bleu sur la durabilité de l'offre touristique <b>Atelier régional</b>	<b>Note du Plan Bleu</b> <b>Etude</b> thématique régionale	<b>Note du Plan Bleu</b> sur « Littoral et risques technologiques Bibliothèque de sites (suivi des précédents et adjonction de nouveaux) »	Contribution au REEDD du Plan Bleu <b>Note du Plan Bleu</b>	Dossier thématique (inégalités d'accès aux services) dans REEDD du Plan Bleu		
2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forum des Nations Unies sur les forêts</li> <li>Présidences <b>grecque</b> et <b>italienne</b> de l'UE</li> </ul>			<b>Note du Plan Bleu</b>	<b>Note du Plan Bleu</b> Mise à jour annuelle des indicateurs de suivi de la durabilité du système énergétique		<b>Etude</b> sur la durabilité de la demande touristique	<b>Cahier du Plan Bleu</b>	<b>Note du Plan Bleu</b> sur « Littoral et utilisation du sol » <b>Atelier</b> séminaire de formation à la prospective du littoral		<b>Note du Plan Bleu</b>		
2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fin de la « décennie de l'eau »</li> <li>Réunion des PC à la Convention de Barcelone</li> <li>Examen des OMD</li> <li>SMDD (2.7) déchets solides et assainissement ; pêche et aquaculture</li> <li>CDD-ONU (ressources marines)</li> <li>Forum des Nations Unies sur les forêts</li> <li>FAO. Comité des forêts et comité Silva Mediterranea</li> <li>Présidence lettone et luxembourgeoise de l'UE</li> </ul>	REEDD <b>Cahier du Plan Bleu</b> « Où en sont les pays méditerranéens aux regards des OMD ? »	<b>Cahier du Plan Bleu</b> « Où en sont les pays méditerranéens, 10 ans après l'adoption de la SMDD ? » <b>Rapport</b> à la CMDD sur le suivi de la SMDD (Bilan détaillé)	Contribution au REEDD (indicateurs eau) <b>Rapport</b> général de suivi des indicateurs eau (dont SMDD) pour contribution à l'évaluation des OMD	<b>Note du Plan Bleu</b> Mise à jour annuelle des indicateurs de suivi de la durabilité du système énergétique		Contribution au REEDD <b>Cahier du Plan Bleu</b> sur la durabilité du tourisme en Méditerranée	<b>Etude</b> thématique régionale	<b>Note du Plan Bleu</b> sur « Littoral et ressources naturelles marines et côtières » Mise à jour de l'atlas Environnement / développement du littoral méditerranéen Bibliothèque de sites (suivi des précédents et adjonction de nouveaux)	Contribution au REEDD du Plan Bleu <b>Note du Plan Bleu</b> Contribution à l'évaluation des OMD	<b>Cahier du Plan Bleu</b> Contribution à l'évaluation des OMD		